



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7591<sup>e</sup>** séance

Lundi 21 décembre 2015, à 10 h 10

New York

*Provisoire*

*Président* : M<sup>me</sup> Power/M<sup>me</sup> Sison. . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres* :

Angola . . . . .	M. Lucas
Chili . . . . .	M. Barros Melet
Chine . . . . .	M. Wang Min
Espagne . . . . .	M. Oyarzun Marchesi
Fédération de Russie . . . . .	M. Safronkov
France . . . . .	M. Bertoux
Jordanie . . . . .	M. Hmoud
Lituanie . . . . .	M. Baublys
Malaisie . . . . .	M. Ibrahim
Nigéria . . . . .	M. Laro
Nouvelle-Zélande . . . . .	M. Van Bohemen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Rycroft
Tchad . . . . .	M. Mahamt Zene
Venezuela (République bolivarienne du) . . . . .	M. Ramírez Carreño

## Ordre du jour

### La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences sur la paix et la sécurité internationales (S/2015/942)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/942)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de la Finlande, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Ioannis Vrailas, Chargé d'affaires de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/942, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

**M. Haysom** (*parle en anglais*) : Je voudrais décrire brièvement la situation dans laquelle l'Afghanistan se trouve à la fin de la première année de sa décennie de transformation et les défis qui l'attendent en 2016.

Le retrait des présences civile et militaire internationales à la fin de l'année 2014 a coïncidé avec une transition politique et a entraîné des défis de trois ordres pour l'Afghanistan – économiques, politiques et de la sécurité. Le Gouvernement d'union nationale, lui-même issu d'une crise politique, a hérité d'une économie affaiblie, d'un Trésor vide et d'une guerre qu'il a dû mener avec une assistance militaire internationale réduite. Toutes ces circonstances ne sont pas du fait du Gouvernement. En effet, on s'attendait à une année

difficile. Comme le Président Ghani lui-même l'a dit il y a 12 jours lors de la réunion ministérielle qui s'est tenue à Islamabad, l'Afghanistan a dû lutter pour sa survie en 2015.

Sur le plan économique, le déficit budgétaire entre les recettes et les dépenses du Gouvernement est resté préoccupant. La pauvreté demeure généralisée, et la contraction économique a entraîné un taux élevé de chômage et le mécontentement, en particulier parmi les jeunes. La corruption n'a pas encore été éliminée.

Sur le plan de la sécurité, la situation s'est détériorée dans l'ensemble. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont dû faire face à un conflit plus intense, avec un appui militaire international réduit. Comme toujours, les civils ont fait les frais du conflit. Le nombre de victimes ne cesse d'augmenter et de plus en plus de personnes ont dû quitter leurs foyers à cause du conflit.

Sur le plan politique, le Gouvernement d'union nationale a parfois eu du mal à refléter comme il se devait l'unité nationale et a été confronté à une réduction nette de l'appui public. Une opposition politique qui se fait de plus en plus entendre a vu le jour, en tirant parti de l'inquiétude suscitée par la détérioration manifeste des conditions de sécurité et la contraction économique. Face à cette situation, de nombreux Afghans sont inquiets quant à l'avenir. Certains estiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que de quitter le pays à la recherche de meilleures perspectives économiques et de sécurité ailleurs.

Certes, nous devons tenir compte de ces réalités, mais nous devons également prendre note des nombreuses mesures importantes qui ont été prises pour que l'Afghanistan ne s'écarte pas de la voie de la stabilité et d'une plus grande autonomie. Des progrès ont été accomplis malgré l'ampleur et la complexité de ces défis, qui mettraient à rude épreuve les efforts de n'importe quel gouvernement pour y faire face.

Sur le plan politique, le Gouvernement d'union nationale a tenu bon et continue de faire progresser son programme, y compris la mise en œuvre des dispositions de l'accord politique de septembre 2014, ainsi que les efforts visant à professionnaliser la fonction publique. Un exemple de progrès est la présentation, aujourd'hui, de la deuxième et dernière série de recommandations de la Commission spéciale sur la réforme électorale. Je me réjouis à la perspective de l'achèvement de ce processus, qui permettra de fixer un calendrier électoral et marquera un autre pas important en vue du rétablissement de la

confiance du public dans les institutions électorales et le processus démocratique.

L'ONU reste d'avis que le Gouvernement d'unité nationale est la seule option viable. Nous notons avec satisfaction qu'une grande partie de l'opposition politique afghane semble également l'admettre, comme en témoigne le rassemblement des membres de l'opposition à Kaboul, il y a seulement trois jours. Nous encourageons la poursuite du processus de dialogue et de sensibilisation – au sein et en dehors du Gouvernement – pour promouvoir l'unité de vues, notamment au sein de l'élite politique, ce qui est indispensable pour rétablir la confiance du public, pour les réformes en matière de gouvernance et pour le moral de l'armée.

Sur le plan économique, le Gouvernement continue de faire des progrès dans le cadre de son programme de réformes, qui se reflètent dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et son plan de mise en œuvre. Le taux de croissance économique, quoique faible, devrait s'améliorer dans les prochaines années. Quand il a pris ses fonctions en 2014, le Gouvernement était confronté à un déficit budgétaire financier important en fin d'année. En 2015, les recettes intérieures ont augmenté et le Gouvernement est convaincu qu'il a évité une deuxième crise budgétaire, même si cela n'a été possible que grâce au non-déboursement des fonds affectés au développement.

Je félicite le Gouvernement d'avoir continué à jeter les fondements de l'amélioration de la situation économique à long terme, notamment grâce à un engagement accru à promouvoir l'intégration économique régionale. À cet égard, nous notons avec satisfaction que les membres du Processus d'Istanbul ont réaffirmé leur engagement à des objectifs communs lors de la récente réunion ministérielle qui s'est tenue à Islamabad. Je voudrais également attirer l'attention du Conseil sur la cérémonie – tenue la semaine dernière à Achgabat – de lancement du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, qui permettra d'approvisionner l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde – grand consommateurs d'énergie – en gaz naturel en provenance du Turkménistan. Il s'agit d'une grande réalisation, qui démontre ce qui peut être accompli lorsque l'Afghanistan et ses voisins travaillent en partenariat.

Sur le plan de la sécurité, les Forces nationales de sécurité afghanes ont fait preuve de résilience face à une insurrection qui s'est intensifiée. Certes, la

perte temporaire de certains chefs-lieux de districts importants et du centre provincial de la ville de Kunduz fut un épisode inquiétant, qui a mis en lumière de graves faiblesses au sein des Forces nationales de sécurité afghanes. Cependant, les Forces nationales de sécurité afghanes ont repris le contrôle de la quasi-totalité des chefs-lieux de districts et de la ville de Kunduz. Même si la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes est mise à rude épreuve, elles tiennent bon dans l'ensemble. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il faut faire fi de la nécessité d'améliorer le fonctionnement des Forces nationales de sécurité afghanes, en mettant particulièrement l'accent sur la logistique et l'administration, et sur des mesures correctives pour stimuler le moral des troupes et diminuer les taux d'attrition, ainsi que sur un appui international continu aux efforts déployés par l'Afghanistan pour se doter de ses propres capacités d'appui aérien.

L'Afghanistan, en tant que nation souveraine confrontée à de multiples défis, achève sa première année après la transition, ce qui est un exploit en soi. Toutefois, en 2016, il est essentiel que le Gouvernement d'unité nationale démontre davantage son efficacité, non seulement au peuple afghan, mais également aux donateurs, dont il est largement tributaire pour ce qui est de l'assistance financière, matérielle et technique.

En 2016, la communauté internationale prendra des décisions importantes sur le niveau et le type d'assistance qu'elle continuera à apporter à l'Afghanistan. À Varsovie, les pays de l'OTAN s'engageront à poursuivre leur appui militaire pour une période de quatre ans, tandis qu'à Bruxelles, la communauté des donateurs s'engagera à poursuivre son assistance civile. La communauté internationale, quoiqu'engagée à aider l'Afghanistan, doit faire des choix difficiles, vu que d'autres événements ailleurs dans le monde sollicitent son attention et ses ressources limitées. Pour cette raison, il faudra que la communauté internationale ait l'assurance, non seulement que son aide répond à des besoins réels, mais également qu'elle aura un impact tangible. En particulier, l'Afghanistan doit montrer qu'il est engagé à lutter contre la corruption, en effectuant les réformes nécessaires en matière de gouvernance et en suscitant l'espoir pour l'avenir, ce qui permettra de réduire les taux d'émigration. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) encouragera les donateurs à investir dans la reconstruction et la sécurité de l'Afghanistan, plutôt que devoir assumer les dépenses liées à l'intégration des immigrants.

À long terme, s'il y a une chose qui permettrait de réaliser des progrès tangibles pour assurer un Afghanistan stable et autonome, c'est un accord entre les Afghans sur les dispositions qu'ils doivent prendre pour vivre ensemble en paix et en harmonie. Outre les souffrances immédiates qui sont infligées à la population afghane, la guerre entrave les efforts visant à réaliser les progrès politiques et économiques qui permettraient à terme d'assurer la stabilité. D'importantes ressources humaines et matérielles sont bloquées ou détournées en raison de l'insécurité. Cette situation ne peut pas durer indéfiniment. Tôt ou tard, les ressources financières dont dispose actuellement le pays vont diminuer. L'Afghanistan doit trouver une voie politique vers la paix.

Après une évolution prometteuse au début de cette année, notamment les pourparlers qui se sont tenus à Murree en juillet, les efforts de paix se trouvent dans une impasse, du fait des divisions qui ont semblé se faire jour parmi les dirigeants Taliban et des tensions qui sont apparues dans les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan. Les événements de Kunduz ont également amené certains à se demander si le moment était propice à des pourparlers de paix. Cet essoufflement de la dynamique était décevant, mais les processus de paix avancent rarement de façon linéaire. Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan ait réaffirmé, le 9 décembre à Islamabad, son attachement au processus de paix. Je demande aux Taliban, qui ne se sont pas encore engagés à participer au processus de paix, de suivre l'exemple du Gouvernement en ouvrant des pourparlers directs avec lui. Les groupes rebelles n'ont pas d'autre moyen de démontrer leur attachement au bien-être et à la prospérité de leurs concitoyens que de rechercher un règlement pacifique du conflit. Le recours aux conflits violents pour atteindre des fins politiques soulève des interrogations quant à leurs intentions.

En 2016, la MANUA continuera d'appuyer le Gouvernement et le peuple afghans pour poser les fondements de la paix. Dans le cadre de ses efforts, elle poursuivra son action à trois volets définie pour le dialogue avec les Taliban au sujet des droits de l'homme, de l'accès humanitaire et de la participation politique.

En ce qui concerne les droits de l'homme, nous prendrons langue avec les Taliban et le Gouvernement sur la question de la protection des civils et sur les droits des femmes et des enfants. Nous continuerons de promouvoir le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En ce qui concerne les affaires humanitaires, les organismes humanitaires des Nations Unies continueront de dialoguer avec les Taliban comme avec le Gouvernement pour promouvoir l'accès humanitaire aux soins de santé à ceux qui en ont besoin, où qu'ils se trouvent en Afghanistan, tout en veillant à la protection de ceux qui acheminent cette aide, en particulier en lien avec la vaccination contre la poliomyélite.

En ce qui concerne les questions politiques, nous continuerons de dialoguer avec les Taliban, au su du Gouvernement et avec son appui, pour étudier les possibilités de relancer le processus de paix et les moyens de conceptualiser et de promouvoir le format le plus indiqué pour les pourparlers en vue de susciter la confiance dans un véritable dialogue politique. En 2015, nous avons avancé plusieurs propositions de ce type pour des pourparlers et d'autres initiatives, qui n'ont malheureusement pas abouti.

Nous maintenons notre appel en faveur de pourparlers avec les protagonistes principaux, à savoir des négociations directes en tête-à-tête entre les représentants du Gouvernement et les dirigeants des Taliban. Nous jugeons particulièrement encourageantes les offres d'appui à ce processus faites par le Pakistan, les États-Unis et la Chine, le 9 décembre. La MANUA appuie tous les efforts visant à mettre en place un processus de paix. Nous continuons d'offrir nos bons offices dans un rôle de facilitation, tout en étant conscients du fait que tout processus de paix doit être pris en main et dirigé par les Afghans.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Saikal** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je remercie les États-Unis de leur leadership à la tête du Conseil ce mois-ci et leur sais gré d'avoir organisé ce débat très important. Je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son récent rapport sur la situation en Afghanistan (S/2015/942). Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi qu'à son équipe pour leurs efforts inlassables et leur travail acharné en Afghanistan, dont rend compte le rapport du Secrétaire général.

Nous reconnaissons l'importance de la résolution 68/11 de l'Assemblée générale et de la

résolution 2210 (2015) du Conseil de sécurité, demandant au Secrétaire général de présenter tous les trois mois un rapport sur la situation en Afghanistan. Ces rapports, dont la teneur correspond généralement à notre propre perception des réalités en Afghanistan, fournissent un compte rendu complet de l'évolution quotidienne du pays et couvrent une vaste gamme de questions. Les débats trimestriels consacrés par le Conseil de sécurité à l'Afghanistan permettent aux États Membres de rester informés de l'évolution de la dynamique sécuritaire et socio-politique en Afghanistan. Ils sont également utiles au Gouvernement d'unité nationale dans ses relations de travail avec la communauté internationale. En plus de fournir une masse d'informations, les rapports trimestriels du Secrétaire général recensent les problèmes qui relèvent du mandat donné par le Conseil de sécurité. Nous espérons que le Conseil ira plus loin dans ces débats et prendra les mesures qui s'imposent pour régler les problèmes soulevés.

Alors que nous débattons ici aujourd'hui, la première année de la période post-transition de l'Afghanistan touche à sa fin. En dépit d'un certain scepticisme alimenté par les nombreux attentats terroristes survenus cette année et le nombre élevé de victimes, l'Afghanistan demeure uni et sa détermination nationale à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent est plus forte que jamais. Le Gouvernement d'unité nationale est devenu un phénomène ancré dans la durée, qui a déployé son administration sur l'ensemble du pays et s'emploie à être plus participatif par le biais de ses politiques de communication. Nous mettons en œuvre notre politique à deux volets pour réaliser notre objectif prioritaire d'amélioration de la sécurité. Cette politique consiste, d'une part, à poursuivre le processus de paix par le biais des efforts régionaux et internationaux et, d'autre part, à augmenter les capacités de défense afghanes grâce aux réformes nationales et à la mission Soutien résolu de l'OTAN afin de protéger nos populations et préserver la sécurité de la région et du monde. L'Afghanistan est très reconnaissant de l'appui que la communauté internationale continue d'apporter à sa transition vers une nation stable, sûre et prospère.

Tout au long de l'année, le Gouvernement d'unité nationale a poursuivi ses efforts pour établir la confiance, améliorer les liens bilatéraux et nouer le dialogue avec les pays de la région en vue de promouvoir des partenariats efficaces. Il a investi un capital politique considérable dans le processus de paix. Le 9 décembre, par le biais de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie (conférence ministérielle sur le Processus

d'Istanbul), qui s'est tenue à Islamabad, et l'adoption de la résolution 70/77 de l'Assemblée générale, intitulée « La situation en Afghanistan », la région et le reste du monde ont reconnu que l'Afghanistan luttait contre des groupes terroristes régionaux et internationaux. Ils ont reconnu qu'un processus de paix, soutenu par des acteurs régionaux, en particulier le Pakistan, et appuyé par la communauté internationale, était essentiel à l'instauration durable de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Les participants à la Conférence d'Istanbul ont reconnu que l'instauration de la paix et de la sécurité est une responsabilité partagée dans laquelle chaque pays de la région doit jouer le rôle qui lui revient. Ils ont convenu de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour combattre et éliminer la menace du terrorisme, et enrayer la propagation de l'extrémisme violent et la promotion de la violence comme moyen d'atteindre des objectifs politiques. Ils ont également convenu de prendre des mesures pour empêcher les terroristes d'avoir accès à des ressources financières et matérielles, de démanteler leurs refuges et centres d'entraînement, de réduire leur capacité de recruter et de former des combattants, et de limiter leurs mouvements. Ils ont exhorté tous les groupes Taliban et autres groupes d'opposition armés à engager des pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan. Ils ont également décidé d'entamer un processus visant à identifier et à combattre les menaces associées au terrorisme, au trafic transnational de drogue et aux réseaux de contrebande d'armes. La Conférence a décidé d'étudier une approche de sécurité collective, en adoptant une stratégie commune de lutte contre le terrorisme. Elle a demandé aux hauts fonctionnaires du Processus d'Istanbul compétents en la matière de se réunir au cours du premier semestre de 2016 et de proposer des mesures sur les questions de sécurité et sur la lutte contre le terrorisme.

Aux réunions bilatérales, trilatérales et quadrilatérales qui ont eu lieu en marge de la Conférence entre le Président afghan, le Premier Ministre pakistanais, le Ministre chinois des affaires étrangères et le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, les parties ont insisté sur la nécessité de renforcer la confiance mutuelle et la coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan. Il a été précisé que des relations amicales et mutuellement respectueuses entre l'Afghanistan et le Pakistan étaient nécessaires pour créer un environnement favorable au processus de paix et garantir la sécurité, la stabilité, la prospérité et les intérêts nationaux des deux États. Nous avons entendu encore une fois les dirigeants



pakistanaï – et nous nous en sommes félicités – dire que le Pakistan jouera un rôle réel et constructif s'agissant d'appuyer la sécurité et de faciliter les pourparlers de paix avec les Taliban. Le Président Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai a formé l'espoir que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan « Au cœur de l'Asie », en association avec les organisations de sécurité régionales et internationales, parviendrait à un accord sur un mécanisme de vérification pour définir le type d'acteurs qui menacent nos intérêts communs et la manière de les affronter de façon efficace.

Parler aux Taliban n'est pas chose nouvelle. Nous leur parlons depuis qu'ils ont apparu dans le paysage politique du pays en 1994. Nous connaissons leur recours saisonnier et tactique à la guerre et à la paix. La toute dernière avancée diplomatique éventuelle s'agissant de remettre le processus de paix sur les rails et de rendre possible une approche régionale et mondiale efficace et viable est un signe d'espoir, mais elle n'aura de sens que quand les paroles seront traduites en actes. L'heure de vérité a sonné – il faut qu'il y ait un vrai changement de paradigme de la part de ceux qui orchestrent l'insécurité dans notre région. Les attaques lancées dernièrement dans les provinces de Kandahar et de Helmand ont montré que de meilleures relations avec les voisins ne sont possibles que lorsque les sanctuaires basés à l'étranger seront démantelés et que la violence sera réduite en Afghanistan et partout dans la région.

Les visées extérieures, l'appui logistique, les sanctuaires, l'abondance de liquidités, d'armes meurtrières et d'attentats-suicides sont les atouts les plus favorables au terrorisme et à l'extrémisme violent. Il faut s'interroger, identifier et comprendre les motivations derrière ce niveau d'appui à la terreur au sein de certains cercles de l'État, en violation de la résolution 1373 (2001). Dans la région de l'Afghanistan, outre les autres causes profondes du terrorisme, le manque de confiance en l'État, les rivalités négatives, une haine implacable, une obsession et une suspicion excessives sont sources de grave préoccupation. De plus, les tensions entre militaires et civils au sujet du contrôle de la politique intérieure sont à l'origine des politiques qui recourent à la violence pour atteindre des objectifs politiques. C'est ce qui a transformé notre pays en théâtre de guerre par adversaires interposés et en zone à partir de laquelle les groupes terroristes et extrémistes violents peuvent lancer en toute quiétude leurs opérations aux niveaux national, régional et international.

Le ciblage des promoteurs et des moteurs de ces politiques dans les structures de l'État par des programmes de réforme spécifiques, en particulier dans l'appareil de sécurité, conjugué à des interdictions de voyager et à des sanctions financières, rendrait certainement le monde plus sûr. Nous espérons aussi que l'actualisation et l'élargissement des régimes de sanctions institués par les résolutions 1287 (1999) et 1988 (2011) resserrera le nœud qui enserme les activités d'Al-Qaida, de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et des Taliban.

Les incursions de différents types à travers la ligne Durand, en violation claire du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies et de la résolution 2131 (2013), se sont poursuivies tout au long de 2015. L'infiltration de militants et la contrebande à large échelle d'armes sans notre région, qui fournissent les réseaux terroristes en main-d'œuvre, en armes à feu et en munitions, doivent être interrompues. Railler l'Afghanistan parce qu'il se préoccupe réellement des violations de la Charte et des résolutions des Nations Unies n'est guère propice à un dialogue salutaire. Nous nous attendons à une meilleure prise en charge de nos préoccupations plutôt que de continuer, comme de routine, à leur coller systématiquement l'étiquette « rhétorique de Kaboul » ou « rejet de la faute sur l'autre ».

La croissance rapide de l'EIIL dans l'est de l'Afghanistan et dans d'autres régions du pays doit être un motif de grave préoccupation pour nous tous. Certains segments des Taliban ont prêté allégeance à l'EIIL. Les attentats inhumains en Californie, à Paris, à Beyrouth et à Nairobi, et celui commis contre l'avion russe, montrent de quelles manières un acteur non étatique est devenu, grâce à une nouvelle forme de terrorisme, un chef de file mondial qu'on ne peut plus confiner au Moyen-Orient ou à la région. Il nous faut une réponse unifiée pour renforcer la collaboration mondiale et élaborer des stratégies pour dénoncer l'idéologie extrémiste de l'EIIL et ses semblables et combattre le terrorisme sous toutes ses formes.

Malgré ses défis persistants, 15 années de collaboration entre l'Afghanistan et la communauté internationale et de sacrifices communs ont permis d'engranger d'importants gains, dont nous devons tous nous en enorgueillir. Étant donné les défis qui se font jour, nous menons aujourd'hui la guerre mondiale contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avec une moyenne de 30 à 40 pertes humaines par jour. Il est absolument capital de consolider nos gains et d'en

assurer la durabilité. Le coût d'un Afghanistan précaire, et les conséquences qui vont avec, est bien plus élevé que celui d'un Afghanistan à l'abri du danger. La gestion du flux de réfugiés afghans nouveaux en Europe en est un rappel. Supprimer les facteurs responsables des menaces et donner les moyens à l'Afghanistan de se défendre et de défendre ses citoyens, c'est investir dans la sûreté du monde. Les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont besoin de durabilité et des facteurs propices voulus pour mener la guerre qui nous a été imposée. Nous saluons la décision prise par l'OTAN le 1<sup>er</sup> décembre de proroger sa mission de formation en Afghanistan jusqu'en 2016 et d'assurer le financement des Forces de défense et de sécurité nationales afghanes jusqu'à la fin de 2020. Nous attendons aussi avec intérêt les délibérations sur l'Afghanistan qui doivent lieu au Sommet de l'OTAN, à Varsovie, en 2016.

Outre les défis sécuritaires, le Gouvernement d'unité nationale afghan est resté concentré sur les questions économiques, notamment en faisant face au déficit fiscal, en luttant contre la pauvreté et le chômage et en fournissant les services de base par le biais d'une série d'initiatives entrant dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et en phase avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale). L'action que nous menons pour promouvoir et resserrer la coopération économique régionale dans le cadre du processus de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan a déjà produit des résultats. Le récent lancement de la construction du gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, notre adhésion à la l'Organisation mondiale du commerce et la création d'un ensemble de zones économiques spéciales dans le pays, dans le cadre du plan de développement économique afghan, sont de bonnes nouvelles pour nos populations, pour nos partenaires dans la région et pour le reste du monde. Notre plan de réformes en vue de l'autonomie requiert une utilisation efficace de l'aide au développement et une augmentation des recettes nationales. Nous attendons avec intérêt de discuter de nos plus vigoureux programmes avec la communauté internationale durant la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan qui se tiendra en 2016. Les acteurs pertinents de notre région doivent réaliser qu'ils peuvent bénéficier des dividendes de la paix en Afghanistan.

Nous nous employons avec diligence à consolider la bonne gouvernance et l'état de droit, à protéger et à promouvoir les droits de tous les Afghans, ainsi qu'à renforcer la lutte contre les stupéfiants. Nous nous

efforçons également de renforcer les capacités de notre pays. Nous progressons aussi pour ce qui est de redonner de la crédibilité au processus électoral. Et nous avons déjà commencé à mettre en œuvre les recommandations de la Commission spéciale sur la réforme électorale.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que malgré les constantes atteintes à notre souveraineté et les attaques contre notre peuple, l'Afghanistan reste fort et uni face à la terreur. Nous ne serons pas vaincus par les éléments extrémistes qui veulent détruire les acquis que nous avons obtenus ensemble depuis 2001. Nous avons montré à maintes reprises que nous voulons aller de l'avant et que nous sommes déterminés à œuvrer en faveur de la paix.

Présentement, l'extrémisme dans le monde menace nos valeurs fondamentales et vise à nous diviser. L'Afghanistan affronte chaque jour la menace terroriste, et nous espérons qu'un partenariat mondial plus fort attaquera globalement les causes profondes de ces activités, qui constituent une menace. Nous devons faire en sorte que la voix de la raison l'emporte et présenter un front uni contre le terrorisme dans tous ses aspects et où qu'il sévise.

À cet égard, nous sommes profondément reconnaissants de l'appui inconditionnel que nous a fourni le Conseil par le passé et espérons maintenir une relation fructueuse et efficace à l'avenir afin de créer un monde juste et pacifique. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux hommes et femmes courageux originaires d'un grand nombre de pays qui ont servi et sacrifié leurs vies auprès de leurs camarades et partenaires afghans en luttant contre le terrorisme et en vue de bâtir un avenir meilleur pour le peuple afghan. Nous honorerons leur courage et leur mémoire en achevant notre tâche. Nous présentons également nos sincères condoléances aux familles des civils qui ont connu un sort tragique durant les récentes attaques barbares commises par Daech dans plusieurs régions.

En tant que nouveau représentant d'un Afghanistan transformé doté d'un mandat populaire solide et duquel l'ONU attend beaucoup, j'espère que le Conseil continuera de prendre la défense des millions de mes concitoyens qui subissent des conflits imposés depuis près de quatre décennies. Nous devons réaffirmer notre volonté de longue date d'édifier un Afghanistan pacifique et sûr car la situation nationale a sans aucun doute des répercussions vastes et profondes sur la paix et la sécurité mondiales.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à New York à l'Ambassadeur Saikal. Il joue un rôle extrêmement important en tenant le Conseil informé des événements en Afghanistan. Nous comptons sur sa sagesse et ses conseils.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**M. Oyarzun Marchesi** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Depuis plus de 10 ans, l'Espagne est fermement engagée aux côtés de l'Afghanistan. Cet engagement est celui du Gouvernement, des institutions et de la population espagnols. C'est un engagement cohérent en faveur des principes de liberté, de sécurité, de démocratie et de respect des droits de l'homme, que nous partageons avec tous les pays représentés ici, et certainement avec l'Afghanistan.

Plus de 100 citoyens espagnols ont perdu la vie en défendant ces principes et l'engagement de l'Espagne auprès de l'Afghanistan. Les deux derniers sont décédés il y a 10 jours. Isidro Gabino Sanmartín Hernández et Jorge García Tudela étaient deux policiers faisant partie du personnel de sécurité de l'Ambassade d'Espagne à Kaboul, et ils ont perdu la vie, ainsi que cinq citoyens afghans, dans l'attaque perpétrée par les Talibans le 11 décembre. C'est à la mémoire de tous ces disparus que je dédie mes premières paroles aujourd'hui. Je tiens aussi à réaffirmer que l'Espagne condamne le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. Ces phénomènes posent de graves menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales. En tant que telles, elles doivent être combattues avec détermination et à l'unisson par tous les membres de la communauté internationale.

L'Espagne s'associe à la déclaration que prononcera le Chef de la délégation de l'Union européenne dans quelques instants.

Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Haysom, de sa présence parmi nous, et je remercie également par son intermédiaire tous les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) – les Afghans et le personnel international – du travail remarquable qu'ils accomplissent au quotidien depuis 14 ans. Je salue par ailleurs les efforts que déploient les organismes et programmes du système des Nations Unies dans le pays.

Cette année, qui est la première de la Décennie de la transformation pour l'Afghanistan et la première

durant laquelle les forces de défense et de sécurité afghanes ont assumé l'entière responsabilité de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, touche à sa fin et a été marquée par des épreuves difficiles pour l'Afghanistan, mais également par des succès importants. Il convient notamment de souligner la consolidation du Gouvernement d'unité nationale, dont nous nous félicitons. Nous saluons par ailleurs le rôle qu'a joué le Gouvernement et la détermination avec laquelle le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, ont lancé un vaste programme de réformes dans les domaines économique, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Nous encourageons les autorités afghanes à poursuivre la mise en œuvre de ces réformes, en appliquant concrètement et strictement les mesures adoptées et en préservant les progrès réalisés au fil des ans dans des domaines aussi importants que l'éducation et les droits de l'homme.

L'Afghanistan continuera de bénéficier de l'appui de la communauté internationale à cette fin. Nous sommes certains que la conférence ministérielle prévue à Bruxelles en octobre 2016 sera une occasion particulièrement importante de renouveler l'engagement de tous les pays en faveur du développement et du progrès en Afghanistan. D'ici là, il faut continuer de faire face avec la même détermination aux problèmes qui demeurent, notamment en ce qui concerne la réforme électorale, la sécurité, la situation humanitaire et la crise migratoire.

La situation économique dans le pays est l'un des principaux problèmes auxquels est confronté le Gouvernement afghan. Nous saluons à cet égard les mesures adoptées en vue d'augmenter les recettes fiscales et de promouvoir la création d'emplois. Ces mesures, conjuguées aux efforts visant à encourager les citoyens afghans, en particulier les jeunes et tous ceux qui, grâce à leur formation, sont en mesure de contribuer au progrès dans le pays à rester sur place, seront essentielles en vue de jeter les bases d'un Afghanistan prospère. De même, nous nous félicitons des progrès réalisés en matière de coopération économique au niveau régional. Toutefois, le progrès économique exige impérativement un environnement sûr. L'amélioration des conditions de sécurité, au même titre que la coopération économique, aura forcément une incidence positive au niveau régional.

Nous saluons également l'organisation à Islamabad au début du mois de la cinquième Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et



la coopération au cœur de l'Asie, à laquelle l'Espagne a participé en sa qualité de pays qui appuie ce processus. À cet égard, l'Espagne est certaine qu'il sera bientôt possible de créer des conditions favorables à la relance du processus de paix, ce qui permettra d'avancer vers la réconciliation de tous les Afghans. Nous encourageons tous les acteurs qui en ont la possibilité à contribuer à la reprise de ce processus, et nous saluons le rôle que jouent le Pakistan, les États-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine à cet égard.

L'Espagne attache une grande importance à deux autres questions concernant lesquelles elle estime que nous devons poursuivre nos efforts, à savoir le rôle de la femme et la situation des enfants. Nous saluons donc les premières mesures adoptées aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000), et nous encourageons les autorités à poursuivre dans cette voie pour qu'elles soient mises en oeuvre dans toutes les régions de l'Afghanistan. Pour ce qui est de la situation des enfants, nous encourageons le Gouvernement à accentuer ses efforts pour appliquer pleinement et rigoureusement les mesures nécessaires prévues par la feuille de route.

L'Espagne reste disposée à collaborer, notamment en sa qualité actuelle de membre du Conseil de sécurité, dans les efforts visant à consolider la paix et la sécurité en Afghanistan. Elle est également déterminée à appuyer les efforts que déploient le Gouvernement et le peuple afghans pour promouvoir la stabilité et le progrès socioéconomique. Un grand nombre de citoyens afghans, espagnols et d'autres nationalités ont tout donné, y compris leur vie, à cette fin. Nous ne pouvons les trahir.

**M. Bertoux** (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour sa présentation. Je remercie également l'Ambassadeur d'Afghanistan pour sa première et importante intervention devant le Conseil.

Je m'associe par avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

L'année 2015 a constitué, pour l'Afghanistan, une année de progrès, mais aussi celle de nombreux défis. Au plan politique d'abord, la transition entamée en septembre 2014 et la consolidation progressive du Gouvernement d'unité nationale ont créé de fortes attentes de la part de la population afghane, des pays voisins, mais aussi de la communauté internationale. Le Gouvernement afghan a démontré sa volonté d'aller de l'avant, dans des circonstances parfois difficiles. Je voudrais ici réitérer le soutien de mon pays au

Gouvernement afghan et l'encourager à poursuivre les efforts engagés depuis plus d'un an et demi maintenant. La France tient également à saluer l'annonce, faite lors de la réunion ministérielle « Au cœur de l'Asie » à Islamabad, les 7 et 8 décembre, de la reprise des initiatives de paix et de réconciliation. Ce processus est crucial pour la réconciliation nationale et la stabilisation durable du pays.

Au plan sécuritaire ensuite, le conflit a continué de s'étendre et le degré de violence demeure malheureusement élevé, faisant de nombreuses victimes, y compris, en nombre croissant, parmi les populations civiles. Les forces de sécurité afghanes ont réalisé des progrès notables et maintiennent leur contrôle sur les principaux centres urbains d'Afghanistan. Pour autant, les efforts du Gouvernement afghan et de ses partenaires internationaux pour renforcer les capacités de ces dernières ne doivent pas être relâchés car la situation reste fragile dans de nombreuses provinces. L'occupation temporaire de la ville de Kunduz par les Taliban au mois d'octobre a révélé les vulnérabilités des forces afghanes et, dans le même temps, les capacités nouvelles acquises par l'insurrection.

Sur le plan des droits de l'homme, la situation des femmes et des enfants reste précaire, comme l'illustre, hélas, la tragique lapidation récente de la jeune Rokhshana, accusée d'adultère. Il est essentiel que la société civile afghane et les autorités continuent de se mobiliser pour mettre pleinement en oeuvre le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. La communauté internationale doit aussi continuer à soutenir les autorités afghanes dans la mise en oeuvre de leurs engagements en matière de protection des enfants dans les conflits armés.

La lutte contre les stupéfiants et contre l'économie illicite fait également partie de ces défis et préoccupe vivement mon pays. La production et l'exportation massives de stupéfiants en Afghanistan portent gravement atteinte à la sécurité, à la stabilité et au développement du pays : elles financent l'insurrection, déstabilisent l'économie et affaiblissent le gouvernement; elles créent une menace à la santé publique qui touche au premier chef l'Afghanistan, mais s'étend bien au-delà, affectant la région et de nombreux pays dans le monde. Nous saluons l'adoption, le 15 octobre dernier, du plan national de lutte contre les stupéfiants pour 2015-2019. Ce plan traduit la détermination de l'Afghanistan à poursuivre une approche globale, en concertation étroite

avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour lutter contre ce fléau. La France est attachée à ce que les Nations Unies assument un rôle accru face à ce défi majeur, en particulier en matière de coordination des programmes des organismes des Nations Unies impliqués dans la lutte contre les stupéfiants.

Dans ce contexte difficile, la communauté internationale ne doit pas cesser de se mobiliser afin d'accompagner l'Afghanistan vers plus de stabilité, de prospérité et de démocratie. Alors que l'Afghanistan poursuit sa transition politique et sécuritaire, le rôle des Nations Unies, plus important que jamais, doit être adapté. Le soutien au Gouvernement reste essentiel, notamment pour permettre à la population de bénéficier des programmes gouvernementaux et de l'assistance internationale. À cet égard, nous soulignons l'importance des réflexions conjointes sur l'évolution souhaitable de l'appui que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les Nations Unies peuvent fournir au pays. Nous espérons que ces réflexions pourront utilement orienter le renouvellement du mandat de la MANUA en mars prochain.

Dans cette perspective, la France rappelle son soutien aux propositions du rapport final de la revue tripartite visant à formuler un mandat resserré, confiant des attributions renforcées à la MANUA en matière de bons offices, de protection des droits de l'homme, de coordination des activités humanitaires et de lutte contre la production et le commerce de stupéfiants. La France se tient prête à contribuer à cette réflexion. Elle continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan, en particulier dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération franco-afghan.

Pour conclure, qu'il me soit permis de saluer l'action de l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui travaille, nous le savons, dans des conditions particulièrement difficiles.

**M. Baublys** (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil à l'Ambassadeur Saikal, de l'Afghanistan, et je remercie le Représentant spécial Nicholas Haysom de son évaluation brutale et franche de la situation.

Nous nous tenons aux côtés du peuple afghan et de son gouvernement d'unité nationale. La dégradation de la situation dans l'Hindou Kouch exige un engagement renouvelé de la part de la communauté internationale. Mais nous en attendons davantage également de la part du Gouvernement et des puissances régionales. Les

espoirs suscités par la Décennie de la transformation ne doivent pas être gâchés.

Le conflit a déjà fait payer un très lourd tribut aux Afghans. La campagne des Taliban ne montre aucun signe d'accalmie. Les fanatiques associés à l'État islamique d'Iraq et du Levant versent de l'huile sur le feu du conflit. Des attaques-suicide et des engins explosifs improvisés mutilent et tuent des centaines d'innocents chaque jour. Les défenseurs des droits de l'homme, les militants des droits de la femme, les personnels des organisations non gouvernementales, les journalistes et les agents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sont pris pour cible, comme ce fut le cas récemment à Kunduz. Les enlèvements et la décapitation de membres de la communauté Hazara attisent les violences interethniques. Nous appelons tous les acteurs présents dans la région à appuyer en toute bonne foi le processus de paix dirigé par les Afghans. Les efforts du Président Ghani pour relancer les pourparlers de paix avec les Taliban représentent la seule façon d'avancer. Tout accord futur devra préserver tous les principaux résultats de la décennie écoulée, notamment la protection accrue dont bénéficient les droits de la femme en Afghanistan.

Nous appelons le Gouvernement d'unité nationale à poursuivre ses réformes. Un large consensus est requis pour améliorer l'état de droit, la protection des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la réforme du processus électoral. Les mauvais résultats économiques enregistrés n'augurent rien de bon. Nous nous inquiétons de ce que le mécontentement public qui gronde dans le pays soit également l'expression de l'incertitude que ressent la population autour de son avenir.

La culture du pavot à opium en Afghanistan a ralenti cette année, mais, compte tenu du lien qui existe entre la production et le trafic de stupéfiants et l'insurrection, il est impératif que le nouveau plan national de lutte contre les stupéfiants ne soit pas un simple document de plus. Le taux d'addiction au sein de la population afghane est extraordinairement élevé et pourrait être très lourd de conséquences pour l'avenir du pays.

Comme l'a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, de jeunes Afghans qualifiés quittent le pays, et le Gouvernement d'unité nationale doit axer ses efforts sur la création d'emplois et l'amélioration du climat des affaires dans le pays. En dépit des signes clairs d'une amélioration en matière des droits de la femme, les violences à l'encontre des femmes et des

filles restent généralisées. La méprisable lapidation d'une femme de 21 ans dans la province de Ghor doit faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent être traduits en justice. Nous félicitons le Gouvernement de ses efforts pour promouvoir son plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Les femmes doivent pouvoir participer pleinement à tous les aspects des processus publics afghans.

Renforcer la coopération régionale reste un élément important pour construire un Afghanistan prospère et pacifique. Tous ses voisins ont intérêt à ce que l'Afghanistan retrouve la stabilité, et nous saluons leur engagement constant dans les efforts en faveur de la sécurité et du progrès économique de la région durant les dernières réunions de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ».

Les liens diplomatiques qui unissent la Lituanie et l'Afghanistan remontent aux années 30. Dans le cadre des efforts du pays pour parvenir à la prospérité, nous restons un partenaire, un partisan et un donateur. Nous maintiendrons notre appui politique, militaire et civil et nous continuerons de promouvoir les initiatives régionales. La Lituanie reste engagée dans la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, et continue de participer à la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan. Au vu des récentes flambées de violence, nous devons d'urgence discuter de la poursuite, au-delà de 2016, de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. La Lituanie se tient prête à renforcer sa mission de formation militaire et d'assistance dans le cadre du format de la mission Soutien résolu.

La présence de la MANUA demeure essentielle à la promotion des droits de l'homme, des processus démocratiques et du développement en Afghanistan. Nous espérons que, durant les négociations que le Conseil de sécurité mènera l'an prochain concernant le mandat de la MANUA, la présence de la Mission sur le terrain dans des régions isolées sera considérée comme vitale pour l'instauration de la paix, de l'autonomie et de la croissance en Afghanistan.

**M. Van Bohemen** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom de son exposé, et l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration.

La situation en Afghanistan est édifiante mais démontre de manière convaincante à quel point il peut

être difficile pour un pays de tourner la page des ravages de la guerre civile, du terrorisme et de l'effondrement de l'ordre civil, même après les investissements réalisés pendant des années par la communauté internationale dans la lutte contre les terroristes, et pour la reconstruction des forces nationales de sécurité du pays et la restauration des infrastructures publiques de base. Comme le soulignent les conclusions du rapport du Secrétaire général (S/2015/942) – et comme M. Haysom l'a réaffirmé –, l'Afghanistan continue de se heurter à des défis immenses d'ordre économique, politique et sécuritaire. Kunduz, important chef-lieu de province, a été capturée, certes brièvement, par les Taliban, Kaboul continue de faire l'objet d'attaques et des centaines de milliers de personnes ont été tuées ou blessées. En outre, les combats ont amplifié les entraves auxquelles se heurtent dans leur travail la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les autres acteurs internationaux présents dans le pays.

Comme le reconnaît également à mots couverts le rapport du Secrétaire général, nous n'avons pas d'autre option que de persévérer, forts de notre détermination à faire en sorte que la situation s'améliore. Suivre une autre voie reviendrait à céder le terrain aux terroristes et accepter l'échec de l'État afghan, ainsi que tout ce qui s'ensuivrait pour l'Afghanistan, le peuple afghan, les États voisins et l'ensemble de la communauté internationale.

Nous saluons le Gouvernement afghan et les forces de sécurité afghanes qui continuent à relever des défis qui doivent parfois sembler sans fin et insurmontable. Nous nous félicitons également de la détermination des nations de la mission Soutien résolu à maintenir les niveaux actuels d'appui et de formation, d'assistance et de conseils aux forces de sécurité afghanes jusqu'en 2016. Dans le même temps, nous devons engager instamment le Gouvernement afghan à faire plus pour consolider les institutions de la gouvernance et établir la confiance entre les diverses lignes de divisions géographique, ethnique et confessionnelle. L'inclusivité doit être la pierre de touche du rétablissement de l'Afghanistan en tant qu'État pleinement opérationnel. Nous exhortons le peuple afghan, y compris les Taliban, à accepter le fait que, s'ils veulent que l'Afghanistan reste un pays, il leur faudra triompher de ces divisions plutôt que de les mettre en avant.

Tout comme M. Haysom, nous engageons instamment le Gouvernement afghan à faire preuve de plus d'efficacité, tant au niveau de la gouvernance que des prestations publiques, et notamment à lutter contre

le problème de la corruption qui sape la confiance interne comme externe. Nous exhortons les voisins de l'Afghanistan à reconnaître que la région ne pourra pas être stable tant que la paix et la stabilité ne règneront pas en Afghanistan. Nous sommes heureux de la dynamique suscitée par le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et exhortons les participants à donner suite aux progrès réalisés lors de la dernière réunion tenue à Islamabad.

Il y a trois points précis que je souhaite soulever ici : la menace croissante posée par l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL), l'importance du régime de sanctions contre les Taliban afin de promouvoir la paix et de décourager ceux qui n'ont pas intérêt à rétablir la paix, et la menace continue posée par les engins explosifs improvisés et donc la nécessité de riposter de manière plus énergique à cette menace.

Il était peut-être inévitable que l'EIIL établisse une présence en Afghanistan soit dans le cadre d'une stratégie délibérée, soit par le biais de groupes afghans cherchant à se draper de l'aura dépravé de ce mouvement. Quelles que soient leurs motivations, ceux qui s'associent à l'EIIL s'excluent de tout dialogue politique et doivent être traités comme les adhérents de l'EIIL en Iraq, en Syrie et ailleurs. Nous devons répondre à l'appel lancé dans la résolution 2253 (2015) du Conseil de sécurité, adoptée la semaine dernière, demandant aux États Membres de soumettre au Comité des demandes d'inscription sur la Liste des affiliés de l'EIIL, conformément aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL/Daech, Al-Qaida et les individus, groupes, associations et entités associés. Le cadre et les outils pour cibler ces groupes sont déjà en place. Leur efficacité dépend de l'utilisation qu'en font les États Membres.

Le régime de sanctions contre les Taliban a des objectifs plus nuancés. Il cherche à encourager ceux d'entre eux qui sont prêts à se réconcilier avec le Gouvernement et à rompre tout lien avec les personnes inscrits sur les listes de terroristes internationaux, tout en s'efforçant d'isoler ceux qui continuent à poser une menace à la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan. Pour ce qui est du premier élément, je note que la résolution 2255 (2015) adoptée aujourd'hui clarifie les procédures d'exemptions aux interdictions de voyager pour les pourparlers de paix. En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), j'encourage à la pleine

utilisation de ces procédures et attends avec intérêt qu'une étroite coordination se mette en place avec le Comité des sanctions pour leur mise en œuvre. Quant au deuxième élément, j'engage les États Membres à tirer pleinement parti des procédures d'inscription sur les listes des individus associés aux Taliban qui profitent de l'instabilité ambiante. Et ceci revêt une importance particulière dans le cadre de la lutte contre le commerce des stupéfiants.

Comme le Secrétaire général nous le rappelle, les engins explosifs improvisés restent l'un des principaux « tueurs » de membres des forces de sécurité afghanes et de civils, dont des enfants. La résolution 2255 (2015) adoptée aujourd'hui prend note du problème, ainsi que de la nécessité d'améliorer la coordination entre les États Membres et l'industrie. Mais de l'avis de la Nouvelle-Zélande, cela ne suffit pas. Nous sommes déçus que, contrairement à l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité n'ait pas convenu de prendre des mesures plus fermes afin de remédier plus efficacement au problème des engins explosifs improvisés. Lors de négociations, nous avons proposé d'incorporer les composantes des engins explosifs dans l'embargo sur les armes. Cette idée n'a, hélas, pas été adoptée. En ma qualité de Président, j'attends avec impatience de discuter de ce que le Comité des sanctions peut faire d'autre face à cette menace insidieuse et dévastatrice.

Je souhaite, pour terminer, féliciter M. Haysom et le personnel de la MANUA pour leur dévouement et leur engagement en faveur de l'Afghanistan et l'ONU.

**M. Hmoud** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à dire toute notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, pour son exposé très complet.

La Jordanie souligne encore une fois qu'il importe de fournir à l'Afghanistan un appui régional et international continue afin de l'aider à avancer sur la voie de la paix et des réformes, ce qui sera déterminant pour le développement et l'institutionnalisation de la démocratie et la lutte contre le terrorisme. Ce sont là les principaux éléments requis pour instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan.

La Jordanie salue toutes les mesures positives prises par le Gouvernement afghan pour améliorer la situation politique et économique, y compris les réformes législatives et la mise en œuvre d'une



stratégie de lutte contre la corruption. Nous saluons également les recommandations constructives faites par la Commission spéciale sur la réforme électorale, lesquelles pourraient renforcer la confiance du peuple afghan dans le Gouvernement. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement afghan à ne pas reporter la tenue des élections parlementaires, et nous espérons que de bonnes conditions de sécurité seront mises en place pour que les élections soient libres, régulières et inclusives.

La récente attaque perpétrée contre Kunduz, et la capture de cette ville par les Taliban sont particulièrement troublante et soulignent l'importance pour les autorités afghanes de contrôler la sécurité dans le pays, particulièrement dans le nord, afin d'empêcher que de telles attaques se répètent, ce qui risque d'aggraver les problèmes de sécurité, d'entraîner une détérioration de la situation humanitaire et provoquer une augmentation du nombre de personnes déplacées dans le pays. Nous sommes également très préoccupés par la menace croissante par l'État islamique en Iraq et au Levant en Afghanistan, d'où la nécessité impérative de lutter contre cette menace et de ne pas laisser des éléments armés et des groupes terroristes profiter du retrait des forces étrangères du pays. À cet égard, je souligne qu'il importe d'améliorer les relations entre l'Afghanistan et les États voisins et de renforcer la coopération régionale pour lutter contre l'extrémisme violent et restreindre les mouvements des groupes terroristes.

En outre, l'aide fournie par la communauté internationale aux autorités afghanes pour qu'elles luttent contre le terrorisme est un élément important de progrès. Cela aura des conséquences positives sur le contrôle des frontières et la lutte contre le terrorisme. À ce stade donc, il faut continuer à aider le Gouvernement afghan et les forces de sécurité afghanes pour veiller à ce qu'ils aient la capacité de contrôler la situation interne, de protéger la population et de contribuer à la sécurité régionale. Nous exhortons toutes les parties à assumer leurs responsabilités au regard du droit international humanitaire, à ne pas agir contrairement au droit et à empêcher l'utilisation des armes interdites, qui ont été de plus en plus utilisées récemment.

La Jordanie souligne l'importance de promouvoir l'état de droit, de surveiller toutes les violations des droits de l'homme commises en Afghanistan et d'enquêter sur tous les crimes perpétrés contre les civils, notamment les femmes et les enfants, afin d'assurer le respect du principe de responsabilité et d'empêcher

l'impunité. Il importe également d'assurer la sécurité du personnel de la MANUA et de le protéger contre tout acte d'agression afin de faciliter son travail et de lui permettre de s'acquitter de ses tâches, à savoir améliorer les conditions de sécurité et autres en Afghanistan. Nous nous félicitons également de l'adoption par le Président afghan du Plan national de lutte contre les stupéfiants. Le lien grandissant entre le financement du terrorisme et le trafic de stupéfiants exige du Gouvernement afghan qu'il intensifie ses efforts pour lutter de manière globale contre l'utilisation, le commerce et la production illicites de drogues.

Enfin, la Jordanie salue le rôle important joué en Afghanistan par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et lui exprime tout son appui pour ses efforts en vue de promouvoir le processus de paix, de rapprocher les points de vue de toutes les parties au conflit et d'améliorer les relations de l'Afghanistan avec ses voisins afin de contribuer et de parvenir à la paix et à la réconciliation entre le Gouvernement afghan et les groupes armés. À cet égard, nous appelons toutes les parties au conflit à répondre positivement à ces efforts et à ceux de la communauté internationale et à traduire leurs engagements en actes constructifs sur le terrain. Nous les invitons donc à engager des pourparlers directs afin de parvenir à un règlement politique durable. C'est en effet le meilleur moyen que des progrès puissent être accomplis en Afghanistan et la meilleure base pour relever les défis économiques et sécuritaires qui se dressent devant le pays.

**M. Barros Melet (Chili)** (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANU), de son exposé. Je tiens aussi à saluer la première déclaration au Conseil de l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, nouveau Représentant permanent de l'Afghanistan.

Nous condamnons à nouveau l'attentat commis à proximité de l'ambassade d'Espagne à Kaboul le 11 décembre et exprimons nos condoléances aux familles des victimes et aux Gouvernements espagnol et afghan. Nous constatons avec une profonde inquiétude que la situation en matière de sécurité s'est détériorée au cours des six derniers mois, en raison de l'augmentation des attaques perpétrées par les Taliban et d'autres groupes insurgés. La prise de la ville de Kunduz traduit un retour en arrière préoccupant. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'aide apportée aux Forces nationales

de sécurité afghanes. La coopération de la communauté internationale dans les domaines du développement et de l'infrastructure, et en ce qui concerne le processus de paix, est importante et participe de l'approche multisectorielle qui est indispensable pour appuyer le Gouvernement et le peuple afghans. Toutes ces initiatives doivent aller de pair avec des efforts au niveau national et nous espérons donc que le Gouvernement nommera le plus rapidement possible son ministre de la défense ainsi que le nouveau procureur général.

La situation humanitaire est un thème incontournable. La situation sur le plan de la sécurité a eu de profonds effets sur la population civile et le tremblement de terre du 26 octobre a encore aggravé la situation humanitaire, entraînant des déplacements massifs, en particulier dans le nord-est de l'Afghanistan. La communauté internationale doit être prête à répondre favorablement aux appels humanitaires et à appuyer le processus de développement du pays. Nous tenons à souligner l'importance des initiatives dirigées par les Afghans pour promouvoir le dialogue interethnique et interreligieux. Aussi accordons-nous une importance particulière à la tenue de la première conférence nationale des oulémas, à Kaboul le 12 octobre, qui a réuni des chefs religieux venus de tout le pays pour débattre des questions relatives à la paix et d'autres questions d'intérêt national. Nous espérons que cette conférence deviendra une instance permanente pour faire avancer la réconciliation nationale et contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent. Nous apprécions à leur juste valeur l'appui et l'assistance fournis par la MANUA en faveur de cette initiative de consolidation de la paix.

L'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement et les acteurs locaux dans la province de Baghlan mérite notre appui. Nous espérons que cet accord sera durable et sera reproduit dans d'autres régions du pays. L'interaction et le dialogue avec les représentants locaux est un moyen de contribuer à renforcer la confiance et de diffuser un message de tolérance et de concorde, deux éléments que nous estimons fondamentaux pour faire avancer le processus de paix et promouvoir la stabilité dans les zones touchées par le conflit.

Nous saluons la décision du Président Ghani d'approuver la recommandation de la Commission spéciale sur la réforme électorale tendant à rétablir le quota de sièges réservés aux femmes à 25 % pour les élections aux conseils de province et de district. Nous sommes résolument convaincus qu'il est indispensable

de renforcer la participation et le leadership des femmes dans la société afghane si l'on veut parvenir à une paix durable.

L'émergence du soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant en tant que nouvel acteur armé non étatique en Afghanistan vient compliquer la situation en matière de sécurité et pose de sérieux obstacles au processus de paix, à la protection des civils et à la fourniture de l'aide humanitaire. À cela s'ajoutent les effets déstabilisateurs des affrontements de plus en plus nombreux entre diverses factions des Taliban. Nous espérons que la résolution 2255 (2015) adoptée aujourd'hui par le Conseil et la résolution 2253 (2015), adoptée jeudi dernier, viendront compléter les efforts nationaux pour lutter efficacement contre les individus et les organisations qui entendent profiter de la déstabilisation.

Le système des Nations Unies, et le Conseil de sécurité en particulier, doit demeurer engagé aux côtés du peuple et du Gouvernement afghans pour régler de manière globale les multiples difficultés auxquelles ils se heurtent. Le Chili entend contribuer au sein de diverses instances aux efforts déployés par l'ONU en matière de consolidation de la paix et de la stabilité en Afghanistan afin que le pays puisse avancer sur la voie d'un développement durable et inclusif.

Puisque c'est la dernière fois que nous évoquons cette question en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, nous exprimons les remerciements du Chili au personnel et aux dirigeants de la MANUA pour le travail qu'ils accomplissent, et auquel nous espérons avoir contribué dans le cadre de notre mandat au Conseil, notamment pour ce qui est du rôle des femmes et de l'élimination du recrutement d'enfants soldats.

**M. Lucas** (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/942). Nous saluons le travail que réalise la MANUA dans des conditions difficiles. Nous remercions par ailleurs l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, de sa déclaration.

L'Angola est l'un des coauteurs de la résolution 2255 (2015), adoptée à l'unanimité aujourd'hui, qui renforce le régime de sanctions contre les Taliban et les groupes

qui leur sont affiliés. La résolution traduit la volonté de l'Angola et de la communauté internationale de mettre fin à toutes les formes d'appui aux groupes extrémistes en Afghanistan, étant donné la menace fondamentale qu'ils représentent pour la paix et la sécurité internationales. Outre la nécessité d'appliquer les sanctions, nous soulignons l'importance d'un processus politique global en Afghanistan destiné à encourager la paix et la réconciliation entre les Afghans.

Le débat d'aujourd'hui est une nouvelle occasion d'évaluer la situation politique, sécuritaire, humanitaire et en matière de droits de l'homme en Afghanistan, alors que le pays achève la première année de sa décennie de la transformation. Nous avons pris note avec satisfaction du travail assidu mené par le Gouvernement d'unité nationale pour renforcer la bonne gouvernance et l'état de droit, promouvoir les droits de tous les Afghans et améliorer les capacités nationales, ainsi que des progrès accomplis dans la restauration de la crédibilité du processus électoral.

Toutefois, nous sommes extrêmement préoccupés par l'augmentation signalée de l'insécurité et la détérioration de la situation en matière de sécurité, du fait des attaques auxquelles se livrent les Taliban dans tout le pays et de la présence grandissante de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Le recul de l'appui militaire international a fait peser un lourd tribut sur les Forces nationales de sécurité afghanes qui, d'après le rapport, ont dans une large mesure résisté aux pressions croissantes et réussi à reprendre des régions tombées aux mains des Taliban. L'engagement pris par les alliés de l'Afghanistan de continuer à aider les Forces nationales de sécurité afghanes pour garantir la stabilité et la sécurité du pays témoigne à quel point il importe, pour le pays et pour la communauté internationale tout entière, de demeurer résolument aux côtés de l'Afghanistan en cette période cruciale et dangereuse. Des événements comme la prise de Kunduz par les Taliban, reprise quelques jours plus tard par les soldats de l'Armée nationale afghane avec l'aide des forces américaines, attestent une fois de plus du danger que représente ce groupe pour les institutions en place et de sa capacité de continuer à déstabiliser l'Afghanistan.

Les Afghans continuent de payer un lourd tribut sous forme de pertes en vies humaines. Ils sont victimes de violations de droits de l'homme, sont pris entre deux feux et sont victimes d'attaques aveugles, d'assassinats ciblés et d'actes d'intolérance commis par les forces des ténèbres. Le fait qu'il y a des millions de

réfugiés afghans au Pakistan et en Iran – le plus grand nombre de réfugiés dans le contexte de la vague actuelle de réfugiés vers l'Europe – et le rythme très lent des retours démontrent clairement que le peuple afghan se trouve dans une situation déplorable et n'a pas confiance en l'avenir.

Après quelques signes qui faisaient espérer que le processus de paix était sur le point de démarrer, nous constatons avec déception que les efforts visant à trouver une solution politique au conflit se trouvent dans une impasse. Nous avons pris note de la déclaration faite par le Premier Ministre du Pakistan lors de sa récente visite à Washington, concernant les préparatifs pour faciliter les négociations entre les Taliban et le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons de la réunion ministérielle du Processus d'Istanbul qui s'est tenue à Islamabad, et nous insistons sur la nécessité de renforcer la confiance et la coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan. Des relations amicales et caractérisées par le respect mutuel entre les deux pays sont indispensables pour créer un environnement favorable au processus de paix et garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité des deux États. C'est un signe positif que les pays de la région peuvent coopérer pour chercher des solutions permettant d'instaurer la paix en Afghanistan et que d'autres membres de la communauté internationale sont prêts à accompagner un processus de paix dirigé par les Afghans. Les initiatives locales et les efforts de consolidation de la paix consentis par des acteurs nationaux en vue de promouvoir la stabilité, tels que la conclusion, en septembre, d'un accord de cessez-le-feu local applicable à des régions de la province de Baghlan, renforce l'idée qu'il est possible de parvenir à un règlement pacifique du conflit grâce à un dialogue entre les Taliban et le Gouvernement. Nous encourageons la MANUA à appuyer de telles initiatives.

L'enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2015 fait état d'un déclin de l'économie illicite de la drogue – une malédiction dont l'Afghanistan est largement tributaire. Il s'agit d'un fait important pour la normalisation du pays. Par conséquent, nous appuyons et encourageons le plan national de lutte contre les stupéfiants. Plus important, ce plan doit être mené à bien, car c'est l'un des éléments essentiels de la lutte contre le financement des groupes terroristes comme les Taliban, l'EIIL, Al-Qaida et leurs affiliés.

Pour terminer, en dépit des progrès notables réalisés par le peuple afghan au cours des dernières années, le pays est toujours confronté à d'immenses

défis. Les Afghans doivent s'employer à relever le niveau de coopération et de compréhension pour que le pays puisse faire face au présent et surmonter son passé sanglant. En outre, nous tenons à rappeler l'engagement pris par la communauté internationale vis-à-vis de l'Afghanistan et la nécessité de continuer à aider ce pays – quel que soit le prix et compte tenu des enjeux –, ainsi que la nécessité de jeter les bases d'un avenir meilleur et plus prospère.

**M. Wang Min** (Chine) (*parle en chinois*) : Madame la Présidente, je voudrais vous remercier d'avoir organisé la réunion d'aujourd'hui qui porte sur l'Afghanistan. La Chine a suivi avec beaucoup d'attention l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, et la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal.

L'année 2015 marque le début de la décennie de transformation en Afghanistan. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement afghan s'est employé à promouvoir la stabilité nationale et le développement économique et à renforcer l'état de droit, et a engrangé des résultats positifs. La communauté internationale doit saluer ces progrès. Toutefois, l'Afghanistan continue de se heurter à des défis complexes en matière de reconstruction et de développement économique et social du pays. En outre, pour parvenir à la paix et à la prospérité, il faudra des efforts de longue haleine de la part des différents secteurs de la population afghane et un appui robuste de la communauté internationale. Je voudrais mettre en relief les points suivants.

Premièrement, il faut continuer à aider le Gouvernement d'unité nationale à renforcer sa gouvernance nationale. À en juger par la manière dont il a dirigé le pays au cours de l'année écoulée, le Gouvernement s'emploie encore à rechercher la voie à suivre pour le développement nationale, en dépit de nombreux défis auxquels il est confronté. Par conséquent, la communauté internationale doit continuer à apporter son appui et son concours sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, et honorer effectivement l'engagement qu'elle a pris d'aider l'Afghanistan, et aider le Gouvernement d'unité nationale à renforcer ses capacités en vue de l'autonomie. Nous espérons que l'unité se renforcera entre les différents secteurs de la société afghane et qu'ils continueront à donner la priorité au règlement de leurs différends par le dialogue et les négociations et à œuvrer de concert en

vue de la réalisation de la reconstruction nationale et le développement social et économique.

Deuxièmement, il est essentiel d'appuyer fermement le processus de paix afghan, de faire pression en vue du lancement d'un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans et de parvenir à une réconciliation politique globale et favorisant l'intégration, qui est le meilleur moyen de régler la question afghane. La Chine appelle les différentes factions afghanes à privilégier les intérêts du pays et du peuple et à reprendre les négociations dans les plus brefs délais. Nous espérons que les pays concernés continueront de s'employer à créer les conditions propices à la reprise des pourparlers entre le Gouvernement afghan et les Taliban et apporteront leur concours à cet égard. De concert avec les pays concernés, la Chine est prête à continuer à jouer un rôle constructif dans le processus de paix afghan et à créer des lieux d'échange permettant de faciliter la reprise des négociations.

Troisièmement, il faut impérativement améliorer la situation sur le plan de la sécurité, qui reste fragile. Des affrontements armés et des actes terroristes, qui font de nombreuses victimes parmi les civils, sont fréquents. En matière de sécurité, les pays de la région et la communauté internationale doivent adopter une démarche commune, globale et durable fondée sur la coopération et aider le Gouvernement afghan à renforcer ses capacités à cet égard. Ils doivent également aider les forces nationales de sécurité et de police à faire face efficacement à divers types de menaces et de défis liés à la sécurité. Il faut promouvoir l'échange d'informations en matière de lutte contre le terrorisme et de contrôle des frontières et s'attaquer collectivement au terrorisme, à la criminalité transnationale et au trafic de drogues.

Quatrièmement, il convient de poursuivre les efforts afin de permettre à l'Afghanistan de participer à la coopération régionale. La Chine se félicite de l'adhésion de l'Afghanistan à l'Organisation mondiale du commerce et salue les résultats positifs de la cinquième réunion ministérielle du Processus d'Istanbul. La Chine est prête à poursuivre ses efforts pour que ce mécanisme joue un rôle plus important pour ce qui est du processus de paix et de reconstruction de l'Afghanistan. Les pays de la région et la communauté internationale doivent continuer à apporter leur appui et leur assistance à l'Afghanistan en ce qui concerne les transports, les infrastructures, le commerce, l'investissement, les marchés et les droits de douane, et doivent l'aider à tirer pleinement parti de ses atouts en termes de situation géographique et de



ressources pour renforcer sa capacité à parvenir à un développement autonome durable. La Chine se félicite de la participation active de l'Afghanistan à l'initiative Route de la soie et espère que l'Afghanistan suivra bientôt le courant de développement régional.

La Chine, pays voisin de l'Afghanistan et grand ami du peuple afghan, a toujours appuyé les efforts déployés par l'Afghanistan pour s'engager sur une voie de développement qui tient compte de sa situation particulière et reflète les aspirations de son peuple. La Chine a toujours appuyé les efforts en faveur de la paix et de la reconstruction en Afghanistan, en apportant notamment son soutien et son aide en fonction des besoins du pays. Tout récemment, la Chine a annoncé une contribution à titre gracieux de 500 millions de yuan pour la construction de logements. En outre, juste après le séisme qui a frappé récemment l'Afghanistan, la Chine a fourni des secours humanitaires, du matériel et une assistance d'urgence en espèces. La Chine est prête, de concert avec la communauté internationale, à continuer d'œuvrer pour que l'Afghanistan puisse parvenir à une paix et une prospérité durables dans les plus brefs délais.

**M. Laro** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, la délégation nigériane vous remercie d'avoir organisé cet important débat. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé sur la situation actuelle en Afghanistan. Nous saluons la présence du Représentant permanent de l'Afghanistan et nous le remercions de sa déclaration. Nos observations vont porter sur la situation en matière de sécurité, la réforme électorale, la réconciliation nationale et la lutte contre les stupéfiants.

Concernant la situation sur le plan de la sécurité, nous notons que des défis persistent, y compris des exécutions arbitraires, la violence et la criminalité liées aux activités des Taliban et d'autres éléments hostiles au Gouvernement. La prise par les Taliban de Kunduz et de 16 chefs-lieux de district montre que ce groupe représente une menace grave pour la paix, la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. Nous félicitons les forces de sécurité afghanes d'avoir repris le contrôle de Kunduz et de la plupart des chefs-lieux de district.

D'après le rapport du Secrétaire général (S/2015/942), la chute de Kunduz a été précédée par des relations de travail tendues entre les institutions chargées de la sécurité et les autorités civiles. Si l'on place cela dans un contexte d'enseignements tirés, nous

encourageons toutes les parties concernées à s'efforcer d'améliorer leurs relations de travail. Il faut identifier et améliorer les situations susceptibles d'être exploitées par les Taliban ou par d'autres éléments hostiles au Gouvernement en vue de déstabiliser le pays.

En ce qui concerne la réforme électorale, nous nous félicitons de la décision prise par le Président Ghani d'approuver le rétablissement du quota de sièges réservés aux femmes à 25 % pour les élections aux conseils de province et de district. C'est là une preuve manifeste de l'attachement du Président à l'autonomisation des femmes et à la promotion de leurs droits. Nous exhortons le Gouvernement à continuer à œuvrer afin de promouvoir la participation des femmes à la vie politique et à la gouvernance. En ce qui concerne la réconciliation nationale, nous encourageons la poursuite des efforts visant à relancer le processus de paix. Nous considérons qu'il est d'une importance vitale pour la cohésion et la stabilité nationales; sa relance serait donc conforme à l'intérêt national.

Nous prenons note des conclusions de la cinquième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », qui s'est tenue à Islamabad le 9 décembre, réaffirmant l'engagement pris par les parties prenantes de la région de régler le conflit en Afghanistan par le biais de négociations pacifiques. Nous sommes convaincus que seules les initiatives de paix et de réconciliation dirigées et contrôlées par les Afghans peuvent instaurer une paix, une sécurité et une stabilité durables dans le pays. C'est pourquoi nous exhortons les Taliban et autres groupes d'opposition armés à déposer les armes et à engager un dialogue avec le Gouvernement. Il est essentiel que le programme de réconciliation se poursuive dans l'intérêt du peuple afghan. Toujours à propos de la réconciliation, nous nous félicitons du premier accord de cessez-le-feu local officiellement entériné par le Gouvernement. L'accord, qui interdit aux forces de sécurité afghanes et aux Taliban de mener des opérations militaires dans le district de la province de Baghlan, a permis de réduire la violence au cours de la période considérée. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de respecter les dispositions de l'accord.

En ce qui concerne la question de la lutte contre les stupéfiants, nous notons que la production de pavot à opium a diminué de 19 % par rapport à 2014. Cela revêt une importance particulière, car c'est la première fois depuis 2009 que la superficie cultivée a baissé. Nous comptons que la lutte contre les stupéfiants dans le pays

continuera à donner des résultats positifs dans le cadre de la mise en œuvre par les autorités du plan national de lutte contre les stupéfiants pour 2015-2019. Un aspect important de tout effort dans ce domaine est la lutte contre le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites, qui peuvent être utilisés pour financer le terrorisme. La coopération internationale s'avère indispensable pour garantir l'efficacité des efforts entrepris. À cet égard, nous nous félicitons de la signature d'un mémorandum d'accord entre les cellules de renseignements financiers de l'Afghanistan et du Tadjikistan.

Si des progrès notables ont été accomplis en Afghanistan dans différents secteurs, des problèmes considérables subsistent. Pour faire face à ces défis, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle important. Le maintien d'un appui régional et international est également indispensable. Nous rendons hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, au personnel de la MANUA et aux partenaires de développement de l'Afghanistan pour leur détermination à placer l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la sécurité, de la réconciliation et du développement.

**M. Rycroft** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie vivement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé et de tous les efforts qu'il déploie en Afghanistan à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je me joins aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Saikal au Conseil dans son nouveau rôle et me réjouis à la perspective de travailler avec lui.

Je voudrais commencer par saluer l'adoption à l'unanimité de la résolution 2255 (2015) aujourd'hui. En renouvelant le régime de sanctions contre les Taliban pour une nouvelle période de 18 mois, nous avons donné la preuve de notre sérieux en disant qu'il n'y aura aucun affaiblissement de notre détermination ni relâchement de nos efforts pour perturber les finances et les activités des Taliban. Malheureusement, la nécessité de maintenir ce régime de sanctions montre que l'appui du Conseil à l'Afghanistan demeure vital et que notre travail n'est pas encore terminé. La MANUA est une partie essentielle de ce soutien, et je salue la détermination de la Mission à continuer de s'acquitter de son mandat, souvent dans des conditions difficiles.

Les raisons de poursuivre notre rôle sont claires. Ensemble, nous voulons construire un Afghanistan stable

et sûr – un Afghanistan qui n'exporte plus l'insécurité, un Afghanistan où chacun puisse s'épanouir, prospérer et vivre en paix. Ce sont des objectifs que tous doivent partager, que ce soit en Afghanistan, dans les pays voisins de la région ou au sein de la communauté internationale. Je crois qu'il y a deux éléments indispensables à cet avenir que nous voulons garantir, à savoir la sécurité et l'économie.

En ce qui concerne le premier point, la saison des combats cette année a montré qu'il est exceptionnellement difficile de faire de la sécurité une réalité pour tous. Les Forces nationales de sécurité afghanes et chacun d'entre nous sommes confrontés à un ennemi implacable incarné par les Taliban. Je tiens à rendre hommage à tous les membres du service international, hommes et femmes, qui ont perdu la vie et j'offre, tout particulièrement, mes condoléances aux familles des six soldats internationaux tués près de Bagram aujourd'hui. Je me joins également aux autres orateurs pour saluer le courage et la résistance des forces de sécurité afghanes. Il y a eu beaucoup de sacrifices et de difficultés cette année, en particulier dans la province d'Helmand, mais les forces de sécurité afghanes montrent qu'elles peuvent surmonter les défis en tenant et en reprenant des chefs-lieux de district contrôlés par les Taliban. Les attaques continues menées par les Taliban contre les civils, notamment des femmes et des enfants près de Kandahar, ainsi que contre le complexe de l'ambassade d'Espagne à Kaboul, réduisent à néant tout faux semblant de se battre pour des idéaux religieux.

En réponse à ces menaces, les forces de sécurité afghanes auront besoin d'une aide soutenue. C'est la raison pour laquelle le Royaume-Uni soutient l'Académie militaire de l'armée nationale afghane et donne 110 millions de dollars en financement annuel pour la sécurité. C'est également la raison pour laquelle nous avons élargi notre présence militaire, comme annoncé au mois d'octobre. J'espère que tous les États Membres maintiendront leur assistance vitale. Cela dit, si nous voulons garantir la sécurité à long terme en Afghanistan, la seule solution est un processus de paix. C'est pourquoi je me félicite vivement des progrès accomplis à la Conférence du Processus d'Istanbul et aux réunions connexes, qui se sont tenues à Islamabad. Je rends hommage à l'engagement et à la détermination dont ont fait preuve le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, en ce qui concerne l'amélioration des relations avec la région et le démarrage des pourparlers de paix. Exhortons donc le Pakistan et l'Afghanistan à honorer leurs engagements, à œuvrer pour la paix avec

ceux qui sont disposés à négocier et à agir de concert contre ceux qui s'y refusent. Le Royaume-Uni appuie énergiquement l'appel lancé par la Conférence du Processus d'Istanbul pour que s'ouvrent d'urgence des pourparlers de paix.

Outre la menace des Taliban, nous sommes nous aussi préoccupés par l'émergence de petits groupes d'anciens Taliban afghans et pakistanais qui ont fait allégeance à Daech. Comme nous l'avons montré dans cette salle la semaine dernière, le Conseil est uni dans son opposition à Daech et aux groupes qui s'en réclament. Il nous faut appuyer pleinement le Gouvernement d'unité nationale afghan dans sa lutte contre ces groupes.

En ce qui concerne le second point, la croissance économique est indispensable si nous voulons que les Afghans restent attachés à l'avenir de l'Afghanistan. L'Afghanistan possède un potentiel considérable. L'inauguration du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde ce mois-ci montre que ce potentiel peut être exploité. Je félicite le Turkménistan, le Pakistan et l'Inde, ainsi que l'Afghanistan, de l'appui qu'ils ont apporté à ce projet. À l'instar du projet KASA 1000 et d'autres projets régionaux importants, le gazoduc peut avoir d'immenses avantages tous les pays de la région.

Le potentiel de l'Afghanistan réside également dans son peuple, par exemple dans Najina, une jeune femme de 18 ans qui étudie à l'Institut national de musique d'Afghanistan à Kaboul. Najina a dit un jour qu'elle n'avait aucun espoir d'être reconnue pour son talent. Or, aujourd'hui, elle a la possibilité de réaliser son ambition, celle de devenir la meilleure pianiste du pays. Les étudiants comme Najina ne continuent pas seulement le riche héritage musical de l'Afghanistan, ils montrent également que l'Afghanistan peut retenir ses meilleurs citoyens, ses citoyens les plus brillants et les plus talentueux. Mais en fin de compte, ce sont les Afghans qui sont le plus grand atout du pays. Et c'est grâce à leur talent, à leurs compétences et à leur dur travail que la croissance économique pourra être assurée.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de longue date du Royaume-Uni aux côtés du Gouvernement afghan, aussi bien financièrement que politiquement. Je suis fier de réitérer notre ferme appui à l'action menée par le Gouvernement d'unité nationale, et je demande instamment à tous les Afghans et à la communauté internationale de continuer d'appuyer le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah. Ensemble, nous pouvons les aider à relever les grands

défis économique, sécuritaire et de gouvernance auxquels est confronté l'Afghanistan.

**M. Ibrahim** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, de son exposé. Nous félicitons aussi M. Haysom et tous les membres et personnels de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du dévouement avec lequel ils s'acquittent de leurs tâches dans des conditions difficiles. Je remercie aussi l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration.

Je voudrais commencer par réaffirmer le ferme appui de la Malaisie aux efforts de réconciliation et de réintégration déployés par le Gouvernement afghan et me féliciter du ferme appui apporté par la MANUA à cet égard. Nous nous félicitons aussi des efforts et de la détermination continus du Gouvernement afghan à relever les défis politique, économique et sécuritaire croissants auxquels est confronté le pays. Nous pensons que ces efforts montrent que le Gouvernement aspire vraiment à construire un pays plus unifié et plus stable, ce qui, à notre avis, contribuera positivement à la stabilité régionale.

Le maintien de la paix et de la stabilité partout dans le pays reste un défi et une préoccupation majeurs pour le Gouvernement et pour les forces de sécurité. Nous sommes préoccupés par le fait que la situation sécuritaire s'est notablement détériorée et que les atteintes à la sécurité sont plus nombreuses et plus intenses. En particulier, la prise temporaire de la ville de Kunduz par les Taliban, ainsi que de 16 chefs-lieux de district, montre combien est fragile la situation sécuritaire. Nous sommes aussi préoccupés que des éléments affiliés à l'État islamique d'Iraq et du levant gagnent du terrain en Afghanistan. Nous sommes de plus en plus préoccupés que les atteintes à la sécurité soient dirigées contre le personnel de l'ONU et prenons note du fait que 43 incidents de ce type ont eu lieu au cours de la période considérée, notamment le meurtre d'un membre du personnel de l'ONU à Kandahar. La Malaisie condamne fermement le ciblage du personnel de l'ONU et les attaques visant ses installations. Il est consternant que ce soient les civils afghans qui continuent de pâtir le plus du conflit et, pire encore, que les enfants représentent près d'un quart de l'ensemble des victimes. En particulier, la Malaisie est alarmée qu'au moins 159 enfants aient été tués et 505 autres blessés en l'espace de trois mois seulement. Nous continuons d'engager toutes les parties à faire preuve de retenue

et nous réaffirmons qu'il faut que les responsables de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes.

Malgré les difficiles conditions de sécurité, la Malaisie salue la détermination et l'engagement dont fait preuve le Gouvernement afghan s'agissant d'entreprendre des réformes politiques, notamment la réforme électorale. À cet égard, nous sommes heureux de noter que le Gouvernement a approuvé sept des dix recommandations que la Commission spéciale sur la réforme électorale a présentées en août. La Malaisie salue aussi les progrès faits dans la mise en place de la nouvelle Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. En outre, nous notons avec satisfaction la conclusion d'un accord de cessez-le-feu local dans la province de Baghlan, et la baisse immédiate des affrontements violents qui l'a suivi. En outre, l'adoption d'une résolution, en octobre, par la première conférence nationale d'Oulémas organisée en appui à la consolidation de la paix en Afghanistan illustre également les vœux et l'aspiration de la population à la paix, au dialogue et à la réconciliation avec toutes les parties au conflit. À cet égard, la Malaisie réaffirme qu'un règlement politique pacifique et négocié est le seul moyen d'instaurer durablement la paix et la stabilité dans le pays.

La Malaisie salue les efforts en cours du Gouvernement afghan visant à lutter contre la propagation des stupéfiants. Nous nous félicitons d'apprendre que c'est la première fois que la superficie cultivée a baissé depuis 2009, et surtout que la superficie des cultures de pavot a diminué de 19 % en 2015. La production potentielle d'opium a aussi connu une baisse de 48 % en 2015. Il s'agit là sans nul doute de résultats importants et encourageants malgré la myriade de défis politiques et sécuritaires auxquels est confronté le pays. Le plan national de lutte contre les stupéfiants, approuvé par le Président de l'Afghanistan, est un autre pas positif et important en avant dans les efforts visant à lutter contre la production et le trafic illicites de drogues, et constitue une manifestation de la détermination du Gouvernement afghan à lutter contre les stupéfiants. Nous sommes convaincus que la coopération étroite entre le Gouvernement afghan et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime continuera de garantir le succès global de la lutte contre les drogues illicites.

La Malaisie pense qu'il reste essentiel, à ce stade, que les Nations Unies et la communauté internationale

continuent d'encourager et d'apporter concours et assistance au Gouvernement afghan dans ses efforts de reconstruction et de développement du pays. À cet égard, la Malaisie apprécie grandement les efforts en cours de la MANUA, qui continue d'opérer dans des conditions extrêmes et de plus en plus difficiles. Nous nous félicitons aussi de l'active collaboration des partenaires régionaux s'agissant de promouvoir la sécurité et le développement économique en Afghanistan et dans la région.

Pour terminer, je réaffirme que la Malaisie est déterminée à collaborer étroitement avec les partenaires régionaux et internationaux en vue d'aider le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité.

**M. Suárez Moreno** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier M. Nicholas Hayson, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, de leurs déclarations.

Nous voudrions aussi exprimer nos condoléances aux familles des victimes de l'attentat terroriste commis à proximité de l'Ambassade d'Espagne à Kaboul le 11 décembre. Nous condamnons avec force cet acte terroriste.

La République bolivarienne du Venezuela exprime son inquiétude devant la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan suite aux activités des groupes armés opérant dans différentes régions. Cette violence est illustrée par le nombre d'incidents violents, qui a augmenté de 19 % par rapport à la même période en 2014. Cette explosion de violence explique pourquoi l'instabilité reste une caractéristique négative en Afghanistan, qui influe sur le processus de consolidation de la paix et le développement de ce pays.

La prise de la ville de Kunduz, en septembre, par les Taliban est un revers pour les forces de sécurité afghanes, qui ont vu compromises leurs capacités d'intervention face aux attaques des insurgés. Ces événements ainsi que la présence de groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), constituent un facteur supplémentaire de déstabilisation qui fait monter les enjeux pour la communauté internationale, plus particulièrement pour le Conseil de sécurité, et nous pousse à prendre en urgence des mesures énergiques pour endiguer le flot de combattants terroristes étrangers se rendant en Afghanistan depuis les zones de conflit en



Iraq et en Syrie. La lutte contre le terrorisme signifie qu'il faut renforcer les capacités des forces de sécurité nationales afghanes, en tant qu'institution fondamentale de l'État. Les actions militaires de l'EIL et des Taliban portent un coup dur au processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, dont le chef de file sont la MANUA et le Haut conseil afghan pour la paix.

La nouvelle phase politique qui attend les dirigeants afghans doit être caractérisée par des efforts visant à imposer le respect des réformes lancées l'année dernière, dont l'une des plus importantes est le calendrier électoral. Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan ait approuvé sept des dix recommandations qui lui ont été présentées par la Commission spéciale sur la réforme électorale. Celle portant rétablissement du quota de sièges réservés aux femmes à 25 % pour les élections aux conseils de province et de district, est l'une des plus importantes.

Mon pays salue la nomination, dernièrement, de responsables dans divers secteurs de l'administration. Ces décisions renforcent aussi les institutions publiques. Toutefois, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/942), les autorités afghanes doivent prendre des mesures appropriées en vue de pourvoir les postes restés vacants dans le Gouvernement qui sont de la plus haute importance pour le fonctionnement du pays, comme ceux de Ministre de la défense et de Procureur de la République. De même, il importe au plus haut point de renforcer la présence et le rôle de l'État partout dans le pays, mesure qui augmenterait la confiance du peuple afghan dans ses institutions nationales.

Outre la menace posée par l'extrémisme violent, le trafic de drogues fait sérieusement obstacle à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. Cette activité illégale susmentionnée est la principale source de financement des Taliban, et leur permet de mener leurs activités terroristes. Aujourd'hui, nous nous félicitons que les superficies cultivées en pavot aient diminué par rapport à l'année dernière. Mais le commerce et le trafic de drogues dans toute la région continue de représenter un défi majeur pour les autorités afghanes. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement dans ce domaine, avec l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous réaffirmons que l'efficacité de la lutte contre la drogue exige la coopération internationale, notamment avec les pays voisins, en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer ce fléau.

C'est pourquoi, en vertu du principe de responsabilité commune et partagée en matière de lutte contre le problème mondial de la drogue, il faut accentuer les efforts multilatéraux, auxquels doivent participer les pays tant producteurs que consommateurs. La diminution et l'élimination des cultures doivent s'accompagner de mesures simultanées visant à réduire la demande dans les pays consommateurs. C'est ainsi seulement que l'on pourra priver les organisations terroristes qui opèrent en Afghanistan des ressources financières générées par le commerce illicite de stupéfiants.

D'un autre côté, il convient de rappeler que l'instauration d'une paix ferme et durable en Afghanistan va au-delà d'une simple opération militaire. C'est pourquoi il importe de créer des conditions économiques et sociales qui permettront de venir à bout de la pauvreté, de l'exclusion et de la discrimination qui affectent la population depuis des décennies et qui font partie des causes principales du conflit dans ce pays. La communauté internationale doit continuer d'appuyer le peuple et le Gouvernement afghans en fournissant des ressources et en créant les capacités nécessaires pour promouvoir le développement global du pays.

Notre pays est préoccupé par les attaques incessantes des groupes terroristes. Selon le rapport du Secrétaire général, le nombre de personnes touchées a augmenté de 26 %, les affrontements et les attaques ciblées étant les actes de violence dont les civils sont le plus souvent victimes. À cet égard, nous sommes préoccupés par l'augmentation de 10 % du nombre d'enfants tués dans le contexte du conflit et les sévices sexuels dont sont victimes les membres de ce groupe vulnérable. Nous rejetons ces actes, qui constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et sont passibles de sanctions pénales. Par ailleurs, nous reconnaissons les efforts déployés par les autorités afghanes pour mettre en œuvre un Plan d'action national en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil. Néanmoins, nous déplorons les attaques et les enlèvements dont sont victimes les femmes afghanes aux mains des Taliban.

Dans le domaine du droit international humanitaire, nous nous associons à la condamnation par le Secrétaire général de l'attaque aérienne qui a visé un hôpital dirigé par Médecins Sans Frontières à Kunduz le 3 octobre, et malheureusement tué ou blessé 30 civils, notamment des patients et des membres du personnel médical. Nous espérons que face à la gravité de cet acte

condamnable, les enquêtes menées par l'Afghanistan et les États-Unis, respectivement, permettront de faire la lumière sur cet incident regrettable et de déterminer les responsabilités, en espérant que de tels actes ne se reproduiront pas à l'avenir.

De même, nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre de personnes déplacées. Le nombre de déplacés s'élève à 235 000 pour cette année, soit une augmentation de 70 % par rapport à l'année dernière. Selon le rapport du Secrétaire général, l'année 2015 sera celle où le conflit a fait le plus de déplacés depuis 2002. Tant qu'il ne sera pas mis fin aux affrontements armés et que la stabilité ne sera pas rétablie, le nombre de victimes continuera d'augmenter.

Enfin, nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour mener un processus politique global et sans exclusive qui permettra d'instaurer une paix ferme et durable. Selon nous, la réalisation de cet objectif suppose que les insurgés Taliban s'engagent à relancer les négociations de paix entamées en début d'année. À cette fin, la participation de tous les secteurs de la société afghane est nécessaire, avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, en particulier la MANUA, que nous remercions des efforts qu'elle déploie dans le pays. Nous rendons hommage aux fonctionnaires de la Mission, qui s'acquittent avec professionnalisme et dévouement de leurs fonctions dans un contexte qui n'est pas exempt de risques ni de problèmes.

**M. Safronkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, qui remplit une mission extrêmement importante. Nous tenons également à souhaiter la bienvenue au Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal, que nous remercions de sa déclaration substantielle, approfondie et objective. Nous sommes d'accord avec ce qu'il a dit.

La situation en Afghanistan demeure complexe. Nous sommes préoccupés par la détérioration en cours de la situation dans les provinces septentrionales. La prise de Kunduz par des insurgés, qui l'ont tenue pendant plus de deux semaines, confirme le risque élevé de terrorisme. Nous prenons note des efforts inlassables déployés par les Forces nationales de sécurité afghanes pour libérer cette région. Depuis 2001, année du lancement de l'opération internationale Liberté immuable, aucune capitale de province n'avait été saisie. Les Forces nationales de sécurité afghanes essuient de lourdes pertes quotidiennes du fait d'affrontements avec

l'opposition. Nous comptons sur la présentation d'un rapport sur la mise en œuvre du mandat du Conseil de sécurité dans le contexte des opérations de l'OTAN dans le pays. Il y a d'ailleurs longtemps que nous demandons la présentation d'un tel rapport.

Nous sommes préoccupés par le nombre élevé de civils afghans qui sont terrorisés par cette guerre depuis bien trop longtemps. Les violations du droit international humanitaire, notamment la frappe aérienne qui a ciblé l'hôpital de Kunduz, sont inacceptables. La possibilité que de tels actes se reproduisent doit être totalement éliminée. Malheureusement, les prédictions faites par le passé au Conseil de sécurité concernant un possible débordement de l'instabilité du sud et du sud-est vers le nord du pays, qui était d'ordinaire relativement calme, se sont réalisées. Ces faits inquiétants sont confirmés dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/942) et il ne fait aucun doute que les forces du soi-disant État islamique, qui bénéficient d'un soutien croissant, notamment de la part des Taliban, renforcent systématiquement leurs positions. Elles étudient la situation, accumulent des armes et recrutent des extrémistes dans les rangs de groupes terroristes concurrents.

Les stupéfiants, dont la production en Afghanistan a atteint des niveaux industriels, posent une grave menace à la paix en Afghanistan et dans la région. La drogue alimente le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Les stupéfiants accentuent la guerre entre les différents groupes qui cherchent à prendre le contrôle des routes de la drogue, ce qui accroît l'instabilité en Afghanistan et dans les pays voisins. À cet égard, nous estimons qu'il importe de renforcer les efforts de la communauté internationale dans la lutte contre la production de stupéfiants.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'évaluation optimiste de la situation actuelle de la drogue en Afghanistan. Les statistiques officielles récemment publiées, qui font état d'une baisse importante de la production de stupéfiants en 2015, ont été calculées après que des modifications importantes eurent été apportées à la méthode de collecte des données. Il faut donc revérifier ces données.

Outre ses incidences néfastes directes, la production de drogue est une source importante de financement du terrorisme. À cet égard, nous estimons que la communauté internationale doit accentuer ses efforts pour lutter contre le trafic de drogue en provenance d'Afghanistan. Nous estimons que la situation déprimante liée à la menace de la drogue en

Afghanistan est en grande partie liée à la passivité de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Cependant, la Russie a attiré l'attention sur ce grave problème et proposé des solutions constructives. La présence militaire a maintenant une bonne occasion de régler le problème, mais elle ne s'attache que marginalement à combattre ce mal.

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de continuer à promouvoir et à renforcer la coopération en Afghanistan, dans le cadre des organisations régionales existantes. Nous accueillons favorablement l'annonce officielle, par l'Afghanistan, de son appartenance à part entière, désormais, à l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Cette annonce a été faite par le Président Ghani à l'occasion de sa rencontre avec le Président Poutine, en marge du Sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération qui s'est tenu à Oufa, en Fédération de Russie. À la lumière des nouvelles menaces qui se font jour en Afghanistan et dans la région, nous sommes convaincus que nos partenaires afghans apporteront une assistance pratique précieuse aux structures régionales de lutte contre le terrorisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

De notre point de vue, les efforts internationaux pour lutter contre le trafic de stupéfiants venant d'Afghanistan doivent être complets et couvrir toute la chaîne d'approvisionnement de ce commerce illégal. Ces efforts doivent comprendre, entre autres, la destruction des laboratoires et des cultures de plantes servant à fabriquer les drogues, le marquage des précurseurs, l'arrestation des narcotrafiquants et leur inscription sur les listes des sanctions. Le travail de l'Organisation du Traité de sécurité collective revêt également une grande importance, parce qu'il recèle un potentiel solide en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants et contre le terrorisme, comme cela a été démontré avec succès pendant les exercices militaires ponctuels effectués par l'Organisation du Traité de sécurité collective au Tadjikistan en mai dernier.

Nous appuyons la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement afghan pour instaurer une réconciliation nationale durable sur le long terme. Nous estimons que tous les États doivent œuvrer dans ce sens pour aider l'Afghanistan à connaître enfin la paix et la stabilité intérieures. L'ONU a approuvé le fondement de la réconciliation nationale. Les principes notoires d'une telle réconciliation prévoient que chacun doit reconnaître la Constitution de l'Afghanistan, s'abstenir

de tout contact avec les terroristes et cesser les combats contre le Gouvernement.

La Russie a des liens historiques avec l'Afghanistan. Nous entretenons des liens d'amitié avec ce pays, et la Russie continuera d'apporter son assistance à l'Afghanistan, à son gouvernement et à son peuple en renforçant les forces nationales de sécurité afghanes. Nous espérons que nous aurons réussi, avant la fin de l'année, à livrer gratuitement à Kaboul plusieurs cargaisons importantes d'armes destinées à la police afghane. Nous étouffons nos liens commerciaux et économiques, et nous envisageons de tenir, avant le début de l'année prochaine, une réunion de la commission mixte intergouvernementale consacrée à la coopération commerciale et économique. Nous sommes convaincus que cela insufflera un nouvel élan à notre coopération économique avec l'Afghanistan.

Notre assistance humanitaire ne peut susciter le moindre doute. Le 23 novembre, nous avons doté le Programme alimentaire mondial en Afghanistan de 57 véhicules Kamaz, d'une valeur de 2,5 millions de dollars, et ce, gratuitement. Nous sommes prêts à continuer d'œuvrer à la construction d'un Afghanistan pacifique, indépendant, autonome et économiquement prospère. Nous sommes convaincus que l'Afghanistan peut surmonter ses difficultés actuelles.

**M. Mahamat Zene** (Tchad) : Je voudrais à mon tour remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé. Je remercie également l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, nouveau Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'ONU, de son intervention et lui souhaite une très chaleureuse bienvenue.

À la veille du premier anniversaire du départ de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, la situation dans ce pays demeure très préoccupante aux plans sécuritaire et humanitaire et en matière des droits de l'homme, en dépit des efforts inlassables des nouvelles autorités afghanes, avec le soutien de la communauté internationale. Nous félicitons le Gouvernement afghan, dont les efforts inlassables ont permis de déloger les Talibans de la ville de Kunduz et de consolider ses conquêtes. Nous réaffirmons notre soutien aux autorités afghanes et réitérons notre appel à toutes les parties prenantes afghanes afin qu'elles privilégient le dialogue à travers le Haut Conseil pour la paix, dans l'intérêt de leur peuple, et mettent en

œuvre le programme pour la paix et la réconciliation en Afghanistan, conformément au Communiqué de Kaboul et aux conclusions de la Conférence de Bonn. À cet égard, nous saluons la tenue, le 12 octobre à Kaboul, avec l'appui de la MANUA, de la conférence nationale d'oulémas, facilitée par le Haut Conseil pour la paix, dont l'objet est de rapprocher toutes les parties au conflit en faveur de la paix, et félicitons le Président Ghani d'avoir approuvé ses conclusions.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, la prise de la ville de Kunduz par les Taliban, que nous condamnons fermement, témoigne de la précarité de la situation, aggravée par les malheureux incidents ayant fait plusieurs victimes civiles, y compris parmi le personnel international expatrié. Nous déplorons ces attaques contre les civils et espérons qu'elles ne se répéteront plus à l'avenir. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement afghan et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous condamnons également l'attentat perpétré le 11 décembre à proximité de l'Ambassade d'Espagne à Kaboul, et exprimons nos condoléances et notre solidarité aux familles des victimes, ainsi qu'aux Gouvernements afghan et espagnol. Nous réitérons notre condamnation la plus totale du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et soulignons l'impérieuse nécessité de traduire les auteurs de ces attaques criminelles et barbares en justice. Par ailleurs, nous exprimons notre vive préoccupation face à la multiplication des attaques terroristes et à la grave menace que constitue la présence de combattants étrangers, dont les éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant le sol afghan et dans la sous-région. Ce péril appelle à une très grande vigilance et à une forte mobilisation de la communauté internationale.

Nous saluons les efforts consentis par le Gouvernement afghan dans la lutte contre le trafic de drogue, ainsi que l'adoption, le 15 octobre dernier, en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Plan national de lutte contre les stupéfiants pour 2015-2019, et nous l'encourageons à œuvrer davantage pour l'éradication totale de ce fléau. Dans le même élan, nous exhortons également les pays de la région à intensifier leur coopération et la coordination de leurs actions dans la lutte transfrontalière contre la drogue et les trafics illicites.

Le Tchad est très préoccupé par l'utilisation des engins explosifs improvisés par les groupes terroristes contre les civils, les forces de sécurité afghanes et le

personnel diplomatique et humanitaire. Nous soulignons à cet égard la nécessité de renforcer la coordination et l'échange des renseignements tant au niveau local que régional, pour empêcher la livraison des composantes de ces engins à ces groupes, ainsi que pour mieux contrôler les trafics illicites des armes légères et de petit calibre. De même, nous sommes hautement préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire, en particulier celle des personnes déplacées à cause de l'insécurité et des désastres naturels. Nous appelons la communauté internationale à leur apporter d'urgence l'aide nécessaire, et tous les donateurs à contribuer au fonds humanitaire commun.

Pour conclure, nous réitérons notre soutien aux autorités afghanes et exhortons la communauté internationale à les appuyer davantage dans leurs efforts de rétablissement de la paix et de reconstruction nationale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Pour commencer, je voudrais une nouvelle fois souhaiter la bienvenue au Conseil et à New York à l'Ambassadeur Saikal. Nous sommes impatients de travailler avec lui et avec ses partenaires des divers secteurs du Gouvernement afghan. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, M. Haysom, de son exposé édifiant et des efforts ô combien importants que consent toute la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour appuyer le peuple afghan.

En ce moment même, le Gouvernement afghan continue de se heurter à des difficultés de taille dans l'instauration de la sécurité, de la bonne gouvernance et des perspectives économiques que ses concitoyens appellent de leurs vœux. Je voudrais parler aujourd'hui de certains de ces problèmes persistants et de ce que la communauté internationale peut faire pour aider le Gouvernement afghan à en triompher.

Nous savons tous que les Taliban et d'autres groupes anti-gouvernementaux posent toujours une menace sérieuse contre la sécurité. Ces dernières semaines, nous avons tous été horrifiés par les attaques des Taliban, dont une plus tôt aujourd'hui contre une patrouille près de la base aérienne de Wagram, qui fait suite au raid du 9 décembre contre l'aéroport de Kandahar et à l'attaque du 12 décembre à Kaboul contre résidence attenant à l'ambassade d'Espagne. Des dizaines de civils afghans innocents ont été tués ou blessés, ainsi que deux



policiers espagnols, tués dans l'attaque du 12 décembre. À cet égard, je présente nos sincères condoléances au Représentant permanent de l'Espagne.

Les États-Unis sont résolus à continuer d'aider le peuple afghan à relever le défi de la sécurité. En octobre, le Président Obama a annoncé le maintien en Afghanistan du niveau actuel des effectifs militaires des États-Unis – 9 800 personnes – pendant la plus grande partie de 2016. Ils continueront, aux côtés de nos partenaires, à fournir formation, conseil et assistance aux forces de sécurité afghanes. Nous continuerons d'appuyer les opérations de lutte contre le terrorisme afin de détruire ce qui reste d'Al-Qaïda.

Nous continuerons d'appuyer et d'encourager les relations de l'Afghanistan avec ses voisins. À cet égard, la réunion ministérielle du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan tenue le 8 décembre à Islamabad a été un pas dans la bonne direction. Nous nous félicitons des engagements renouvelés qui y ont été pris en faveur des efforts menés par les Afghans pour entamer des négociations avec les Taliban afghans, et nous continuerons à travailler avec tous les pays de la région, y compris la Chine et le Pakistan, pour créer les conditions nécessaires à un processus de paix et de réconciliation entre le Gouvernement afghan et les Taliban afghans, y compris des éléments tels que le réseau Haqqani. Le choix pour les Taliban est clair : s'engager de bonne foi dans des négociations en faveur de la paix ou continuer une guerre qu'ils ne peuvent pas gagner et s'exposer aux conséquences. Nous exhortons tous les membres du Conseil à leur envoyer ensemble un message clair.

Au-delà de la région, la communauté internationale doit continuer à assurer un appui politique, financier et sécuritaire solide à l'Afghanistan. Le pays a fait des progrès réels mais fragiles, le Gouvernement et le peuple afghans ont toujours besoin de notre ferme appui. Deux grandes conférences en 2016 – le sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet et la conférence sur le développement de l'Afghanistan en octobre à Bruxelles – seront pour les États Membres des occasions importantes de renouveler et d'élargir leur aide.

Tandis que nous continuons d'affaiblir et de détruire les groupes extrémistes violents, toutes les parties, dont États-Unis, doivent veiller à faire tout leur possible pour minimiser les dommages causés aux civils. À cet égard, je tiens à répéter les excuses et les condoléances les plus sincères du Président Obama pour

l'incident qui a fait des morts et des blessés lorsqu'une frappe aérienne des États-Unis a frappé par erreur un hôpital de Médecins sans frontières (MSF) à Kunduz. Lorsque d'autres fuient des zones de conflits et de malheurs, MSF y va et sauve des vies. MSF informe constamment le Conseil des crises qui surviennent dans le monde et où cette organisation et ses volontaires servent avec professionnalisme et courage. Aucun pays ne fait plus que les États-Unis pour éviter les victimes civiles, mais dans ce cas, nous n'avons pas été à la hauteur. Le Président Obama demande une enquête transparente, approfondie et objective des faits et des circonstances entourant cet incident afin que toutes les responsabilités soient prises. Les États-Unis sont décidés à aider MSF à reconstruire l'hôpital et à dédommager les personnes touchées.

Quelque immense qu'ait été la douleur infligée par cette frappe aérienne, il importe de faire la distinction entre une erreur de cette nature et le ciblage délibéré et déplorable de civils par les Taliban et autres groupes extrémistes violents. Notre message est clair. Il n'y a qu'une voie vers la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan, et cette voie ne passe pas par une action militaire par une réconciliation prise en main par les Afghans et fondée sur les acquis démocratiques et en matière des droits de l'homme réalisés dans le pays depuis 2001. Les attaques des Taliban nuisent au peuple afghan, déstabilisent le pays et illustrent leur mépris pour la vie humaine. Cela doit cesser.

Comme nous le savons tous, les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour améliorer la sécurité et la stabilité ne sauraient dépendre des seuls efforts militaires. La bonne gouvernance et le développement économique sont d'une importance capitale pour s'assurer de l'appui du peuple au Gouvernement. En 2014, plus de 7 millions d'Afghans, dont des millions de femmes, ont voté dans des élections qui ont été le premier transfert de pouvoir démocratique de l'histoire du pays. Le Gouvernement d'unité nationale formé par le Président Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah est le reflet de la volonté sincère du peuple d'une transition pacifique. Depuis, le Gouvernement a véritablement avancé vers la mise en place d'institutions plus transparentes et responsables capables de fournir des services de base au peuple afghan. Le Gouvernement a également pris l'engagement de faire avancer la réforme électorale essentielle au renforcement de la confiance du public dans les processus démocratiques. Les recommandations faites récemment par la Commission spéciale sur la réforme électorale sont de bon augure.

Il incombe désormais au Gouvernement afghan de les mettre en œuvre.

Nous avons également vu le Gouvernement d'unité nationale faire des efforts notables pour poser les bases d'une croissance économique durable et inclusive. Je citerai par exemple l'accord signé récemment entre l'Afghanistan et le Pakistan pour la construction du Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud fournira de l'énergie d'Asie centrale fort nécessaire aux deux pays. Et le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, que le Gouvernement afghan a adopté en septembre, avec ses 39 réformes et sa feuille de route pour la coopération avec les bailleurs de fonds internationaux, pourrait assurer un appui crucial au développement du pays. Tout ceci pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au peuple afghan et assurer ainsi un appui plus large en faveur d'un avenir démocratique.

Je voudrais pour finir rappeler pourquoi le succès de ces efforts est si important. Comme chacun ici le sait, le 28 septembre, les Taliban ont saisi la ville de Kunduz, qu'ils ont tenue en partie jusqu'à ce qu'ils soient expulsés le 13 octobre par les forces programme-gouvernementales. La façon dont les Taliban ont traité la population locale montre comment ils gouverneraient s'ils étaient en mesure de reprendre le contrôle d'une plus grande partie de l'Afghanistan. Selon un rapport de l'ONU (S/2015/942), peu après la prise de la ville, les Taliban sont allés de maison en maison munis de listes où figuraient les noms et adresses de défenseurs des droits de l'homme, surtout des femmes – des femmes actives dans la vie publique, des femmes employées dans des organisations non gouvernementales (ONG) ou à l'ONU, des journalistes et des responsables gouvernementales, y compris des avocates, des juges et des procureures.

La persécution des femmes a été particulièrement éprouvante. Les Taliban ont pillé ou brûlé trois stations de radio gérées par des femmes, un lycée de filles et nombre d'ONG de femmes. L'une de leurs cibles a été un centre d'hébergement géré par l'ONG Women for Afghan Women, des femmes que les Taliban ont qualifiées de « salopes » en fuite et de filles immorales. Le bureau aurait été à coups de marteau piqueur, les fenêtres brisées, et les murs et les portes démolis. À propos de Hassina Sarwari, la directrice de ce refuge, qui a réussi à fuir Kunduz avant que les Taliban ne puissent la capturer, le chef local des Taliban a déclaré : « Si nous l'avions capturée, nous l'aurions pendue sur le grand rond-point de la ville ». Même la seule femme

ingénieur civil de la ville, dont le travail était d'aider à réparer les routes, était persécutée et a dû s'enfuir.

Comme beaucoup de défenseuses des droits de l'homme et de cadres, qui ont fui Kunduz parce qu'elles ont reçu des menaces de mort, Hassina a trop peur pour rentrer. Malgré tout la directrice de l'organisation pour laquelle travaille Hassina, une femme du nom de Manizha Naderi, a déclaré qu'elle allait trouver le moyen d'ouvrir un nouveau centre d'accueil pour femmes à Kunduz. Elle a ajouté qu'il allait être dur de trouver une femme prête à aller à Kunduz, mais que « la population ayant besoin de nous, nous devons trouver une solution. Renoncer à faire notre travail serait une grande victoire pour les Taliban ».

Les groupes comme Women for Women ne sont pas prêts à donner aux Taliban la victoire qui leur est promise s'ils venaient à abandonner à leur sort les Afghans dans le besoin. Nous non plus, nous ne devons pas laisser les Taliban l'emporter.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

**M. Braun** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier M. Nicholas Haysom de l'exposé détaillé qu'il a présenté aujourd'hui. L'Allemagne apprécie à sa juste valeur le travail remarquable de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour diriger et coordonner les efforts de la communauté internationale dans le domaine civil, notamment la promotion des droits de l'homme, l'accès humanitaire, la lutte contre les stupéfiants et la coopération des bailleurs de fonds. Nous saluons aussi la Mission pour ses extraordinaires efforts de sensibilisation et ses bons offices à l'appui du Gouvernement afghan.

Avec l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan a accompli des progrès considérables ces 14 dernières années. L'espérance de vie a très nettement augmenté, le nombre de décès maternels a baissé et des millions de garçons et de filles ont désormais accès à l'enseignement primaire et secondaire. Malgré ces accomplissements importants, de grands défis demeurent.

Dans le sillage de la première passation des pouvoirs pacifique et démocratique de l'histoire de l'Afghanistan, le Gouvernement d'unité nationale s'est

engagé à mettre en œuvre un ambitieux programme de réforme multisectoriel pour s'attaquer à ces défis. Nous encourageons vivement le Gouvernement d'unité nationale à continuer d'aller de l'avant dans son programme de réforme. La mise en œuvre de réformes économiques et politiques difficiles est au cœur du principe de responsabilité mutuelle réaffirmé par l'Afghanistan et la communauté internationale à Kaboul en septembre. La conférence ministérielle de Bruxelles d'octobre 2016 sera un jalon extrêmement important pour mesurer les progrès accomplis. L'appropriation et la prise en main par les Afghans sont des préalables clefs dans la préparation de la conférence et seront déterminantes pour que la communauté internationale puisse confirmer une nouvelle fois son engagement exceptionnel en Afghanistan.

La mauvaise situation économique et sécuritaire est le principal facteur expliquant que de plus en plus d'Afghans quittent le pays, des Afghans jeunes et éduqués qui devraient être la cheville ouvrière de la reconstruction et du développement de leur pays. Stopper et inverser cette fuite des cerveaux est avant tout dans l'intérêt de l'Afghanistan. Pour cela, il est indispensable d'offrir à la population afghane, aux jeunes en particulier, des perspectives d'avenir dans leur propre pays.

Nous demeurons extrêmement préoccupés par le nombre élevé de victimes civiles dues aux combats incessants et des actes violents ou terroristes odieux et lâches. Nous condamnons vigoureusement l'attentat qui s'est produit aujourd'hui à Bagram et exprimons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. Je tiens aussi à dire notre effroi face aux récentes attaques contre l'aéroport de Kandahar et les locaux de l'ambassade d'Espagne à Kaboul au début du mois. Devant cette situation difficile sur le plan de la sécurité, les Forces nationales de sécurité afghanes ont fait preuve d'une résilience remarquable durant cette première année où elles étaient pleinement en charge de la sécurité de leur pays. Nous déplorons sincèrement les nombreuses pertes qu'elles ont subies dans le cadre de leur lutte pour faire respecter l'ordre public en Afghanistan.

Le Sommet de l'OTAN qui sera organisé à Varsovie en juillet 2016 sera pour la communauté internationale une occasion importante de réaffirmer son appui aux Forces nationales de sécurité afghanes. L'Allemagne continuera de soutenir financièrement ces forces au cours des années à venir. Jeudi dernier, le Parlement allemand a voté la prorogation de notre présence

militaire en Afghanistan dans le cadre de la mission Soutien résolu de l'OTAN et a décidé de porter nos effectifs sur place à 980 soldats. Ce faisant, l'Allemagne se joint à tous les partenaires et amis de l'Afghanistan pour dire clairement que nous n'abandonnerons pas ce pays en ces heures critiques.

La seule voie vers la paix et la sécurité durables en Afghanistan est le processus de paix et de réconciliation entre tous les Afghans. Nous saluons le leadership courageux dont ont fait montre le Gouvernement d'unité nationale et le Président Ghani Ahmadzai en personne durant sa récente visite à Islamabad. L'engagement des Gouvernements afghan et pakistanais à promouvoir un processus politique dirigé et pris en main par les Afghans est à nos yeux encourageant. Nous appelons tous les acteurs régionaux à soutenir activement et sans réserve cet effort.

Je tiens à vous assurer, Madame la Présidente, que l'Allemagne reste déterminée à appuyer l'Afghanistan durant la Décennie de la transformation en cours et ce, en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

**M. Bishnoi** (Inde) (*parle en anglais*) : C'est un privilège que de prendre part à ce débat du Conseil sous votre présidence, Madame. Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et l'Ambassadeur Mahmoud Saikal de leurs exposés.

Il nous plaît de constater que la transition politique historique de l'Afghanistan demeure sur les rails. L'Inde s'enorgueillit de pouvoir dire qu'elle est le premier partenaire stratégique de l'Afghanistan et nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour œuvrer aux côtés du Gouvernement afghan et de son peuple à la réalisation de notre ambition commune. Nous partageons le désir du peuple afghan d'un Afghanistan fort, indépendant, uni et prospère. L'Inde continuera d'appuyer un processus de réconciliation véritablement dirigé et pris en main par les Afghans qui respecte le cadre de la Constitution afghane et les limites acceptées par la communauté internationale.

Durant la récente réunion ministérielle du Processus d'Istanbul, tenue le 9 décembre à Islamabad, notre ministre des affaires étrangères a déclaré que :

« la démocratie est en train de s'ériger en Afghanistan et nous saluons le rôle du Président Ghani et du Chef de l'exécutif, M. Abdullah, s'appuyant sur les solides fondations établies par l'ancien Président Karzai, pour garantir une gouvernance pacifique, démocratique et sans exclusive sur tout le territoire de l'Afghanistan ».

À cet égard, nous voudrions informer le Conseil que l'Inde accueillera la sixième conférence ministérielle du Processus d'Istanbul en 2016.

Notre principal souci en Afghanistan demeure la situation en matière de sécurité. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/942) vient conforter notre opinion selon laquelle le terrorisme est la principale source d'insécurité et d'instabilité en Afghanistan. Les informations contenues dans des rapports récents, y compris celui du Secrétaire général, signalant la présence de groupes affiliés à Daech dans la province de Nangarhar sont vraiment alarmantes. La détérioration de la situation sur le plan de la sécurité est confirmée dans le rapport du Secrétaire général, qui indique que 3 693 victimes civiles ont été recensées durant la période à l'examen, soit une hausse de 26 % par rapport à la même période en 2014. Nous condamnons énergiquement les attaques terroristes odieuses qui ont visé l'aéroport de Kandahar et l'ambassade d'Espagne à Kaboul, les 8 et 11 décembre respectivement, ainsi que l'attentat commis aujourd'hui à proximité de la base aérienne de Bagram. La situation est véritablement inquiétante et le Conseil doit agir d'urgence pour endiguer cette menace.

Nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter les Forces nationales de sécurité afghanes et le peuple afghan pour leur combat courageux et résilient contre les forces du terrorisme et de l'extrémisme. Ils ont besoin de l'appui soutenu de la communauté internationale pour défendre l'unité et la sécurité de l'Afghanistan. Pour sa part, l'Inde est prête à coopérer avec l'Afghanistan pour renforcer ses capacités de défense. L'Inde a toujours fait valoir que les pourparlers de paix doivent être dirigés et contrôlés par les Afghans et doivent être menés uniquement avec les sympathisants des Taliban qui sont prêts à reconnaître et à respecter la Constitution afghane.

L'Afghanistan ne pourra réaliser pleinement son potentiel économique que s'il peut exercer sa liberté de transit par les principaux marchés de l'Asie du Sud. Nous avons formellement exprimé notre volonté d'adhérer à l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan. L'Inde coopère également

avec l'Afghanistan et l'Iran pour développer le commerce trilatéral de transit. La participation au développement du port de Chabahar va améliorer notre connectivité avec l'Afghanistan et au-delà. La participation de l'Inde – en tant que pays chef de file – aux mesures prises dans le cadre du Processus d'Istanbul relatives au commerce, aux échanges, aux investissements et au renforcement de la confiance complète notre coopération bilatérale au service du développement avec l'Afghanistan, notamment en matière d'infrastructures, de connectivité et de renforcement des capacités.

Pour terminer, nous sommes d'avis que la MANUA doit continuer à jouer un rôle de premier plan pour définir et coordonner les efforts de la communauté internationale à l'appui du processus de reconstruction politique et économique de l'Afghanistan.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

**M<sup>me</sup> Bird** (Australie) (*parle en anglais*) : Ce débat du Conseil de sécurité se tient à la fin d'une année difficile pour l'Afghanistan. Le Gouvernement d'union nationale, sous la houlette du Président Ghani et du Chef de l'exécutif, M. Abdullah, a fait face à des insurgés déterminés, à de graves difficultés économiques et à des tâches impératives en matière de réforme et de lutte contre la corruption. Des progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire.

La sécurité demeure un défi de taille, comme nous l'a rappelé la chute temporaire de Kunduz. Les insurgés ont continué à mener de terribles attaques contre les civils. Les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont continué à s'acquitter courageusement de leur mission en affrontant les insurgés. Nous saluons leurs sacrifices. Les forces internationales sont également confrontées en permanence à la menace de la violence. Nous saluons leurs efforts.

L'Australie demeure résolue à aider le Gouvernement afghan à garantir un avenir sûr et stable à ses habitants. À cette fin, nous sommes l'un des principaux donateurs aux forces de sécurité afghanes, avec une contribution de 500 millions de dollars australiens pour la période allant de 2009 à 2017. Depuis 2001, plus de 25 000 soldats australiens ont servi en Afghanistan, dont 250 qui sont actuellement déployés auprès de la mission Soutien résolu de l'OTAN.

L'Afghanistan connaît toujours des problèmes en matière des droits de l'homme. L'Australie est particulièrement préoccupée par la violence contre les



femmes et les enfants. Grâce à notre programme d'aide à l'Afghanistan – l'Australie est le quatrième donateur avec une aide de 80 millions de dollars australiens par an –, nous fournissons un abri et un soutien à plus de 2 300 femmes et enfants, et nous avons formé plus de 2 800 policiers et fonctionnaires de la justice en matière de défense des droits des femmes.

La réforme électorale est un autre domaine dans lequel des mesures urgentes s'imposent. Nous nous félicitons de l'approbation par le Président Ghani de la plupart des recommandations de la Commission spéciale sur la réforme électorale. Leur mise en œuvre doit être une priorité. Des élections législatives doivent être organisées en temps opportun pour répondre aux attentes du peuple afghan.

La réforme économique est essentielle pour assurer un avenir meilleur à l'Afghanistan. Le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie adopté par le Gouvernement est un mécanisme important qui permettra d'améliorer l'efficacité et l'efficience du financement fourni par les donateurs. Nous saluons la vision du Président Ghani pour l'avenir économique de l'Afghanistan et nous encourageons le Gouvernement à persévérer dans ses efforts pour lutter contre la corruption.

Même si cette année a été difficile, beaucoup a été accompli en Afghanistan, aussi bien par le Gouvernement afghan que par la communauté internationale. L'Australie salue le rôle qu'a joué la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saluons les efforts et le dévouement de tout le personnel des Nations Unies en Afghanistan. Les travaux de la Commission d'examen tripartite sur les priorités futures de la MANUA ont permis d'évaluer utilement le rôle, la structure et les activités de toutes les entités des Nations Unies opérant en Afghanistan. Nous nous réjouissons à la perspective du renouvellement par le Conseil du mandat de la MANUA en mars 2016, pour que celle-ci puisse continuer à jouer efficacement son rôle important en Afghanistan.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

**M. Cardì** (Italie) (*parle en anglais*) : Durant la période qui s'est écoulée depuis le dernier débat du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan (voir S/PV.7526), la situation en matière de sécurité dans le pays s'est détériorée, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2015/942). Ces derniers mois, nous avons été

témoins d'une recrudescence de la violence de la part des groupes d'insurgés, ce qui a été également confirmé par les données de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) relatives aux victimes civiles, qui fait état d'une augmentation de 26 % entre août et octobre 2015, par rapport à la même période en 2014. Nous condamnons fermement les derniers attentats terroristes à Kandahar et à Kaboul, ainsi que l'attaque qui a été perpétrée aujourd'hui à Bagram.

Le Gouvernement d'union nationale continue de faire preuve d'un engagement inébranlable à lutter contre ceux qui cherchent à déstabiliser le pays et à porter atteinte aux progrès réalisés sur le plan social, en matière de démocratie, en matière de droits civils et en ce qui concerne la situation des femmes au cours des 14 dernières années grâce aux efforts des institutions afghanes et à l'appui de la communauté internationale.

L'Italie continuera à soutenir le Gouvernement afghan et ses institutions, dans le cadre de son engagement à promouvoir la sécurité et la stabilité nationales et à réaliser les aspirations de son peuple à un avenir de paix et de prospérité. La preuve en est notre décision de continuer à apporter en 2016, de concert avec nos partenaires, notre contribution à la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN visant à former, conseiller et assister les Forces nationales de sécurité afghanes, afin de poursuivre les efforts visant à renforcer les unités des forces nationale de défense et de sécurité afghanes qui combattent les groupes d'insurgés hostiles. L'Italie continuera également à jouer son rôle de nation-cadre dans l'ouest de l'Afghanistan.

Bien évidemment, nous sommes tous conscients qu'une réconciliation interne est essentielle à l'instauration durable de la paix et de la stabilité en Afghanistan, comme le souligne la résolution adoptée au cours de ces dernières semaines par l'Assemblée générale relative à l'Afghanistan. La Conférence du Processus d'Istanbul qui s'est tenue à Islamabad, qui a connu une participation de haut niveau des principaux pays de la région, et du Président Ghani en particulier, a donné lieu à des signes prometteurs. Il s'agit de signes positifs d'une coopération renforcée entre les principaux acteurs de la région, en particulier l'Afghanistan et le Pakistan, avec l'appui de la communauté internationale, pour lutter contre les groupes terroristes et créer des conditions propices à la reprise du processus de négociation entre le Gouvernement et les Taliban.

L'Italie appuie tous les efforts et initiatives allant dans ce sens, sur la base d'une coopération renforcée

entre les différents acteurs, à même de favoriser le lancement d'un processus de paix interne et sans exclusive. Cela implique de rejeter la violence; de rompre tous les liens avec le terrorisme; et de respecter les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, dont nous espérons qu'elles participeront activement aux futures négociations de paix, et les droits des filles.

Cette année, nous avons été témoins d'une augmentation inquiétante du nombre des citoyens afghans qui fuient leur pays suite à la détérioration des conditions de sécurité.

Il sera difficile de parvenir à un développement autonome durable sans procéder aux réformes internes nécessaires. Une fois de plus, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement d'union nationale et les plans qu'il a définis dans son Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, adopté en septembre. Il ne fait aucun doute qu'un programme formulé clairement, basé sur des indicateurs et des échéanciers clairement définis est la meilleure base pour prendre des mesures de réforme. Toutefois, cela doit s'accompagner d'une mise en œuvre efficace en vue d'obtenir des résultats mesurables dans les domaines de la gouvernance politique, de la réforme électorale, de l'état de droit, de la lutte contre la corruption, de la gouvernance économique et des droits de l'homme.

Dans ce contexte, il faut accorder la priorité à la protection et à la promotion des droits des femmes, au renforcement de l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs de la société et à leur protection physique – en effet, le nombre d'incidents violents à leur encontre a augmenté ces derniers temps, comme le montrent certains cas extrêmement graves, que nous condamnons fermement. Malgré les efforts louables déployés par le Gouvernement afghan, cela montre qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Il va sans dire que nous saluons le travail accompli par l'Organisation des Nations Unies et le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom.

Pour terminer, les autorités et institutions afghanes, avec l'appui de la communauté internationale, devront déployer d'importants efforts pour que le processus de réforme atteigne ses objectifs, à savoir la consolidation de la démocratie et l'autonomie. La conférence ministérielle de Bruxelles, qui sera co-organisée par l'Union européenne les 4 et 5 octobre 2016, sera l'occasion de confirmer ce partenariat qui, compte tenu du niveau extraordinaire d'engagements mutuels entre la communauté internationale et l'Afghanistan,

doit conduire à des progrès concrets dans le domaine des réformes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

**M. Munir** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2015/942) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé de ce matin ainsi que de l'excellent travail qu'il continue de faire dans le pays.

Le seul thème dominant commun que l'on trouve dans le rapport, l'exposé et les déclarations d'aujourd'hui est la détérioration de la situation sécuritaire en Afghanistan. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la capture temporaire de Kunduz par les Taliban s'explique par les très graves problèmes sécuritaires, économiques et politiques auxquels se heurte le pays. C'est pourquoi le soutien de la communauté internationale demeure essentiel. Le Pakistan, pour sa part, a condamné les actes de violence et l'augmentation du nombre de victimes civiles en Afghanistan. Rien ne justifie les massacres aveugles. Nous avons promis notre plein appui au Gouvernement afghan en vue d'améliorer la situation, mais c'est au peuple afghan lui-même de mettre ses affaires en ordre.

Les deux moyens qui permettraient de mettre fin à l'instabilité en Afghanistan sont, à notre avis, l'option militaire et le processus de paix négocié. Il y a un clair consensus international que le recours à la force ne peut à lui seul conduire à la paix dans le pays. Un processus de réconciliation solide et digne de ce nom, à condition d'être mis en œuvre avec sérieux, est la seule façon viable de parvenir à notre objectif commun. C'est dans cet esprit que le Pakistan, en toute bonne foi et à la demande du Président Ghani, a facilité la tenue, pour la toute première fois, de pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Nous sommes prêts à jouer un rôle semblable de nouveau.

Toutefois, nul ne doit mettre en question la sincérité du Pakistan. Après l'Afghanistan, le Pakistan et son peuple sont ceux qui ont le plus souffert des 35 années de guerres, de violence et de terrorisme en Afghanistan. Le Pakistan est la principale victime du terrorisme. Notre détermination à extirper le fléau du terrorisme de notre territoire est manifeste et sans ambiguïté. Nous avons ciblé et continuons de cibler tous les groupes terroristes. Nous avons accompli d'importants progrès s'agissant de purger notre pays

des terroristes. Toutefois, ces objectifs ne seront pas pleinement atteints tant que les sanctuaires et les zones de sécurité en Afghanistan où se réfugient les terroristes qui fuient nos opérations n'auront pas été éliminés. Nous ne pouvons pas permettre que notre peuple soit la cible d'attaques transfrontières lancées à partir de ces sanctuaires. Lorsque le Pakistan a lancé son opération de lutte antiterroriste dans le Waziristan du Nord, nous avons demandé à Kaboul une action coordonnée afin de prévenir la fuite des terroristes en Afghanistan et leur recours à des attaques transfrontières à partir du territoire afghan. Cette coopération fait toujours défaut. Je tiens à réitérer notre appel à cette collaboration. Nous ne pouvons faire de la diplomatie par le biais de déclarations. Nous devons régler nos problèmes par le dialogue.

La réussite de la cinquième Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie (conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul), qui s'est tenue à Islamabad le 9 décembre, est une autre preuve de notre attachement à la stabilité et à la paix en Afghanistan. La Conférence a été l'occasion pour les ministres des États de la région et au-delà de se mettre d'accord sur une déclaration d'Islamabad, reposant sur une large assise. Nous sommes convaincus que si elle est mise en œuvre avec sincérité, elle ouvrira la voie à des relations de voisinage pacifiques, ce qui est l'un des objectifs de la politique étrangère du Pakistan. La Conférence a été ouverte conjointement par le Président de l'Afghanistan, M. Ashraf Ghani, et le Premier Ministre, M. Nawaz Sharif. Les deux dirigeants ont également eu un entretien bilatéral constructif par la suite, le deuxième en l'espace de 10 jours; le premier avait eu lieu à Paris, en marge de la Conférence sur les changements climatiques. Plusieurs réunions bilatérales, trilatérales et quadrilatérales axées sur l'Afghanistan ont également eu lieu à Islamabad. Tout en reconnaissant le rôle joué par le Pakistan et sa détermination à faciliter les pourparlers de paix, ces réunions ont permis de parvenir à un consensus sur plusieurs domaines.

Premièrement, la paix en Afghanistan est d'une importance cruciale pour la région et au-delà. La communauté internationale doit, par conséquent, centrer son attention sur les efforts régionaux et internationaux visant à instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Deuxièmement, une collaboration et une coordination plus étroites entre le Pakistan et l'Afghanistan sont essentielles pour promouvoir la paix en Afghanistan et pour lutter efficacement contre le terrorisme. Troisièmement, la réconciliation par le biais d'une

solution politique négociée est la seule option viable pour promouvoir une paix à long terme en Afghanistan. La déclaration d'Islamabad prône également le retour des réfugiés afghans dans leurs foyers, dans la dignité et l'honneur, et engage l'appui de la communauté internationale à leur réinstallation sans heurts. Le Pakistan étudie en ce moment la possibilité de proroger l'accord tripartite. Toutefois, cela devrait s'accompagner d'une feuille de route claire afin d'assurer le retour des réfugiés dans la dignité.

Les liens régionaux joueront un rôle essentiel dans le développement économique de l'Afghanistan et de la région. L'ouverture officielle des travaux de construction du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde ce mois-ci et les travaux relatifs au projet CASA-1000 et à d'autres projets similaires sont de bon augure pour cette entreprise. Par exemple, le projet de gazoduc à lui seul permettrait de créer des dizaines de milliers d'emplois en Afghanistan. Nous convenons avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan que ce sont les types d'objectifs et d'activités sur lesquels la région devrait concentrer son énergie.

Depuis des décennies, les peuples afghan et pakistanais affrontent la menace commune du terrorisme. Le Pakistan a fait des progrès notables dans sa campagne de lutte contre le terrorisme par le biais de ses opérations militaires et du plan d'action national global. Nous espérons sincèrement qu'en travaillant ensemble, les deux pays, répondant aux attentes de leurs peuples, coopéreront étroitement pour vaincre tous les terroristes et instaurer une paix durable dans la région.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

**M. Yoshikawa** (Japon) (*parle en anglais*) : Il y a trois ans, à Tokyo, nous avons tous convenu de rendre l'Afghanistan autosuffisant. Dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, le principe de la responsabilité mutuelle entre l'Afghanistan et la communauté internationale a été approuvé. Si le Japon apprécie à leur juste valeur les progrès accomplis dans différents domaines d'action prioritaires, tels que la lutte contre la corruption et la réforme électorale, il est décevant de constater que des postes clés, tels que celui de procureur général et de ministre de la défense, n'ont pas encore été pourvus. Compte tenu de l'esprit de responsabilité mutuelle, j'espère vivement que le Gouvernement afghan redoublera d'efforts à cet égard.

Comme il est indiqué dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/942) sur l'Afghanistan, les forces de sécurité afghanes continuent de se heurter à des difficultés. Depuis le dernier débat public tenu en septembre (voir S/PV.7526), nous avons été témoins d'une série d'atteintes majeures à la sécurité, notamment à Kunduz, la cinquième ville d'Afghanistan. L'amélioration de la situation sécuritaire est la condition préalable la plus importante pour le développement de l'Afghanistan. Il est essentiel qu'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans progresse. À cet égard, le Japon se félicite des résultats positifs de la réunion qui s'est tenue à Islamabad au début de décembre. Je voudrais lancer un appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles œuvrent en faveur de l'objectif ultime de la paix et de réconciliation.

Lors de ma déclaration sur l'Afghanistan devant le Conseil de sécurité en septembre, j'ai mis l'accent sur la notion d'autonomie. Mon maître mot d'aujourd'hui est une fois encore autonomie. En ma qualité d'ancien Représentant spécial du Gouvernement japonais pour l'Afghanistan et le Pakistan, je suis d'avis que l'Afghanistan dispose d'un potentiel lui permettant de parvenir à l'autonomie. Qu'il me soit permis de préciser ce point en évoquant trois domaines.

Premièrement, le secteur de l'agriculture est indispensable pour créer des emplois et générer des revenus, en vue de renforcer la stabilité sociale et de réduire considérablement la criminalité. Le docteur Tetsu Nakamura, un médecin japonais, a lancé en 2003 un projet d'irrigation dans le désert de Gamberi, dans la province de Nangarhar. Combinant la technologie d'irrigation traditionnelle multiséculaire japonaise et les méthodes traditionnelles afghanes, il a réussi, grâce à son projet Green Ground, à mettre en place un système d'irrigation hautement efficace. Avec un investissement de près de 24 millions de dollars, le désert a été transformé en terre fertile en l'espace de 10 ans. Le Gouvernement japonais est en discussion avec le Gouvernement afghan et d'autres organisations pour introduire le même système dans d'autres régions de l'Afghanistan. Il y a deux jours, le 19 décembre, le Japon a annoncé le lancement d'un projet agricole et d'irrigation d'une valeur de près de 13,5 millions de dollars, couvrant des provinces septentrionales du pays comme Kunduz, Baghlan et Takhar. C'est là un bon exemple de la détermination du Japon à explorer le potentiel agricole de l'Afghanistan en vue de l'autonomie.

Deuxièmement, une coopération régionale renforcée, avec une connectivité régionale améliorée, constituera une base solide pour la croissance économique et l'autonomie. L'Afghanistan est riche en ressources agricoles et minières, mais elles ne sont pas pleinement accessibles et exploitables en raison de nombreux obstacles. Une infrastructure de transport peu développée tant en Afghanistan qu'à l'extérieur du pays est l'un de ces obstacles. Cette année, le Gouvernement japonais et la Banque asiatique de développement ont mené des études préliminaires conjointes sur l'amélioration des connexions dans la région. Il s'agit d'une étude de faisabilité d'un chemin de fer qui relierait l'ouest de l'Afghanistan au Turkménistan et ouvrira, il faut l'espérer, de nouvelles perspectives économiques. L'autre obstacle, c'est l'absence d'un contrôle approprié aux frontières. Une fois effectivement instaurés, les contrôles aux frontières amélioreront grandement l'activité économique. Ils permettront aussi de mieux lutter contre le trafic de drogues et ses liens avec le financement du terrorisme. À cet égard, depuis 10 ans, le Japon apporte régulièrement un appui aux mesures de lutte contre les stupéfiants dans la région, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Afghanistan et les pays voisins.

Troisièmement, les ressources humaines peuvent servir de fondement au développement économique et à l'autonomie de l'Afghanistan et renforcer la capacité du Gouvernement à mener ses opérations à l'avenir. Pour ne citer qu'un exemple, plus de 400 jeunes fonctionnaires afghans ont suivi une formation postuniversitaire au Japon, dans le cadre du programme pour la promotion et le renforcement des capacités afghanes aux fins d'un développement efficace, de l'Agence japonaise de coopération internationale.

En tant que membre du Conseil de sécurité à partir de janvier, nous sommes déterminés à continuer d'apporter notre concours à l'Afghanistan pour que le Gouvernement afghan puisse réaliser la paix, la stabilité et l'autonomie. À mesure que le Gouvernement afghan remplit ses engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle et qu'il poursuit sa transition cruciale vers l'autonomie, le Japon est disposé à apporter son concours, en coopération avec la communauté internationale.

Enfin, je tiens à exprimer mon appréciation au Représentant spécial, M. Haysom, et à son équipe à Kaboul pour les inlassables efforts qu'ils déploient



**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

**M. Thöresson** (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne. Je voudrais, toutefois, faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Je voudrais avant toute chose remercier M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé détaillé sur la situation actuelle en Afghanistan et pour ses inlassables efforts. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Saikal de ses précieuses observations.

L'on avait souvent dit que 2015 serait une année cruciale pour l'Afghanistan, celle de la mise en œuvre des réformes en vue de contribuer à la paix, à la stabilité et à un avenir meilleur pour le peuple afghan. L'année tire à sa fin et nous devrions saisir cette occasion pour réfléchir sur les progrès qui ont été accomplis et sur les défis qu'il nous reste à relever dans les années qui viennent. Le Gouvernement afghan a franchi d'importants pas dans la mise en œuvre du programme de réformes menées au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Ces réformes sont nécessaires en vue d'atteindre les objectifs à long terme d'un Afghanistan autonome et prospère, où les femmes et les hommes, les filles et les garçons, puissent jouir de leurs droits fondamentaux. Pour que cela se réalise, l'Afghanistan aura besoin que la communauté internationale continue de lui prêter assistance, et, à cette fin, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan jouera un rôle important. Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, 2015 a vu une augmentation inquiétante de la violence partout en Afghanistan, faisant un grand nombre de victimes civiles. L'attaque dont Kunduz a été la cible et les tragiques événements qui ont suivi, notamment le bombardement de l'hôpital de Médecins Sans Frontières et les derniers attentats contre l'aéroport et l'Ambassade d'Espagne à Kaboul, sont des exemples décourageants. La détérioration de la situation au plan de la sécurité a eu des conséquences dévastatrices pour la population civile, les femmes et les enfants en particulier. Les attaques contre la population civile sont profondément préoccupantes. Le droit international humanitaire doit être respecté tout le temps et par toutes les parties, et nous nous féliciterions de toute enquête qui y contribuerait.

Deuxièmement, un processus de paix reste la seule option viable aux fins d'un Afghanistan prospère

et stable. Nous voudrions féliciter le Gouvernement afghan d'avoir ouvert le dialogue avec toutes les parties dans la région. Le Processus « Au cœur de l'Asie » est essentiel pour le renforcement de la coopération régionale, de la connectivité et de la confiance en vue d'un Afghanistan prospère et d'une sécurité régionale accrue. Nous nous félicitons de la dernière déclaration d'Islamabad et, en particulier, de ce qui y est dit sur la coopération régionale. Nous voudrions aussi exprimer notre reconnaissance au Pakistan pour l'organisation de la réunion ministérielle et nous félicitons du dialogue constructif établi avec l'Afghanistan au cours de la visite du Président Ashraf Ghani à Islamabad. Nous espérons que l'accord sur la reprise des pourparlers de paix donnera rapidement des résultats positifs et que les femmes seront partie intégrante du processus.

Troisièmement, le nombre croissant de réfugiés et de migrants qui quittent l'Afghanistan – et, en particulier le départ regrettable de jeunes si indispensables pour reconstruire le pays – est un sujet de vive préoccupation commun. Il importe de permettre au peuple afghan d'espérer encore en un avenir meilleur. La paix, la stabilité et de meilleures conditions de vie contribueront à cet objectif. L'initiative afghane « Des emplois pour la paix » peut y contribuer à court et moyen terme.

Durant la récente visite effectuée par le Président Ghani à Stockholm, la Suède a confirmé son appui à l'Afghanistan en signant un accord bilatéral sur la coopération pour le développement. Notre appui à l'Afghanistan reste substantiel et à long terme, l'objectif étant de fournir environ 1,2 milliard de dollars durant la Décennie de la transformation. Ces efforts cibleront spécifiquement les droits fondamentaux des femmes, ainsi que la représentation des femmes dans tous les domaines de la société et leur accès aux ressources. C'est une condition préalable au développement durable et à la stabilité en Afghanistan. La Suède continuera de contribuer au développement des Forces de défense et de sécurité nationales afghanes grâce à sa participation à la mission Soutien résolu en 2016.

Alors que cette année décisive tire à sa fin, plusieurs défis restent à relever, avec d'importants jalons, comme le sommet de Varsovie et la conférence ministérielle de Bruxelles. Malgré les difficultés rencontrées, le Gouvernement d'unité nationale afghan est resté uni, ce qui nous donne une raison d'espérer. Il importe que l'ONU, la communauté internationale et les partenaires régionaux continuent de se tenir aux côtés du peuple afghan et du Gouvernement d'unité nationale

dans leur lutte en faveur de la paix, de la stabilité et d'une vision d'un avenir plus brillant.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Vrailas** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2015/942) publié le 10 décembre 2015, sur la situation en Afghanistan. Nous sommes aussi profondément reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé et nous le félicitons ainsi que l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de leur détermination et des efforts intenses qu'ils déploient pour engager l'Afghanistan dans la voie du progrès.

En effet, l'Afghanistan a fait des progrès considérables sur les plans politique, sécuritaire et économique et en matière de développement au cours des 10 dernières années. La résolution adoptée récemment par l'Assemblée générale décrit une grande partie de ces progrès, pour lesquels le Gouvernement et le peuple afghans méritent d'être félicités. Toutefois, les progrès accomplis sont fragiles et des problèmes majeurs persistent.

Dans la déclaration que nous avons prononcée lors du débat du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan en septembre (voir S/PV.7526), nous avons souligné le rôle des institutions afghanes et du nouveau cadre de responsabilité mutuelle axé sur l'autonomie, qui fournit d'importants critères et échéances s'agissant des résultats à obtenir dans les grands domaines prioritaires. Cela permettra d'accélérer le rythme des réformes et d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et de l'aide.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, l'insécurité permanente menace les progrès réalisés dans la stabilisation du pays et demeure une source de profonde préoccupation. Nous avons assisté dans les derniers mois à une nouvelle recrudescence dans l'exode des réfugiés et des migrants en provenance

d'Afghanistan. Il est d'autant plus urgent que le Gouvernement afghan, avec l'appui de la communauté internationale et de toutes les parties prenantes régionales, veille à assurer de bonnes conditions de sécurité et de stabilité. À cet égard, nous saluons la présence continue dans la région de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN, qui assure des formations, prodigue des conseils et fournit de l'aide. Je présente par ailleurs nos sincères condoléances à nos collègues de l'OTAN et des États-Unis suite à l'attentat-suicide qui a fait trois morts parmi les soldats de l'OTAN aujourd'hui à Bagram.

Il est fondamental que le peuple afghan soit en mesure d'avoir de nouveau confiance en l'avenir. La mise en œuvre de réformes destinées à créer des débouchés économiques sera aussi importante que le renforcement de la capacité de l'État à fournir des services de base, à faire respecter les normes en matière de droits de l'homme et à mener une réforme crédible et opportune du système électoral. Nous tenons à souligner l'importance d'un processus politique de paix et de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Afghans en vue de régler durablement le conflit et de renforcer la confiance et la stabilité parmi tous les segments de la société afghane.

L'insécurité et l'instabilité sont également alimentées par la production illicite et le trafic de stupéfiants, qui demeurent une source de profonde préoccupation pour l'Union européenne et ont de graves conséquences pour l'Afghanistan lui-même : taux de consommation élevé au sein de la population, croissance de l'économie illicite, corruption des institutions et financement du terrorisme international. L'UE se félicite de l'adoption récente du plan national de lutte contre les stupéfiants et encourage l'Afghanistan à le mettre concrètement en œuvre dans les plus brefs délais. Nous encourageons le Gouvernement afghan à maintenir une approche équilibrée et intégrée, avec le plein appui de la communauté internationale et en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres cadres régionaux pertinents, notamment l'initiative du Pacte de Paris.

L'Union européenne demeure attachée à l'Afghanistan et, comme elle l'a déjà annoncé, est honorée de co-organiser la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra à Bruxelles les 4 et 5 octobre 2016. L'Afghanistan aura besoin de l'engagement constant de la communauté internationale pour continuer d'avancer dans la voie de la durabilité. La conférence ministérielle

définira le cadre auquel le Gouvernement afghan et les donateurs se référeront jusqu'en 2020, ce qui contribuera à maintenir un environnement stable et fiable pour permettre à l'Afghanistan d'avancer progressivement dans la voie de l'autonomie et renforcera la mobilisation d'un appui politique et financier extrêmement important de la part des acteurs régionaux, mais aussi afghans, avec l'aide des partenaires internationaux. Ce niveau exceptionnel d'appui international devra être égalé par un engagement tout aussi fort du Gouvernement afghan en faveur de la réforme et du changement. Les conséquences du désengagement, que nous avons pu observer dans d'autres régions, rappellent brutalement les coûts qu'il faudra supporter dans le cas contraire.

Le respect des droits de l'homme, en particulier la situation des femmes et des filles, ont considérablement progressé au cours de la décennie écoulée. Cette progression est digne d'éloges. Il reste cependant beaucoup à faire, et il faut donc poursuivre les efforts. L'UE se félicite du lancement du Plan d'action national afghan sur les femmes et la paix et la sécurité pour la période 2015-2022, initiative issue de la résolution 1325 (2000). Nous soutenons pleinement le Gouvernement d'unité nationale dans cette entreprise, et avons mis en place un programme de soutien spécial pour la mise en œuvre de ces efforts. Nous devons protéger les acquis obtenus par les femmes afghanes depuis la chute du régime des Talibans, car leur participation active à la reconstruction de l'État demeure indispensable. Dans l'optique d'une autonomisation renforcée des femmes et de leur participation pleine et égale dans tous les secteurs de la société, il est crucial que les femmes prennent une part active aux négociations sur l'avenir de leur pays.

Il est également important que la résolution adoptée récemment par l'Assemblée générale reconnaisse les risques auxquels sont exposés les défenseurs des droits de l'homme en Afghanistan. Ces personnes, groupes et organisations de la société civile jouent un rôle central dans la protection et la promotion des droits des autres, et ils s'exposent souvent à de grands risques personnels. Cette résolution condamne à juste titre la violence à leur encontre.

Les perspectives économiques de l'Afghanistan demeurent mitigées, même si des progrès impressionnants ont été accomplis au cours de la décennie écoulée. Les sources de la demande globale se raréfieront à l'avenir, et l'investissement et les services publics demeureront un important moteur de croissance – tout comme les transferts internationaux connexes. Il est d'autant

plus essentiel de continuer à faciliter les échanges commerciaux et l'investissement et de promouvoir le développement du commerce et des infrastructures intrarégionaux, ce dont bénéficieront tous les pays de la région. Nous appuyons tous les efforts visant à maintenir et à améliorer ces relations régionales.

Il n'y a pas de solution autre que le renforcement de la coopération régionale pour rompre les cercles vicieux de fragilité, de pauvreté, de violence et d'extrémisme – qu'il s'agisse de la coopération dans les domaines commercial et énergétique, de la protection des minorités, de la protection des droits de l'homme ou de la lutte commune contre les groupes militants qui tuent aveuglément sans aucun respect pour les frontières internationales. Tous les acteurs régionaux doivent investir un capital politique et financier réel à cette fin. Nous nous félicitons que le Président Ghani se soit rendu à Islamabad le 9 décembre, car ce déplacement représente une avancée importante vers le renforcement des relations bilatérales entre l'Afghanistan et le Pakistan. S'agissant de la coopération au sein de la région, la réunion ministérielle du processus « Au cœur de l'Asie » qui s'est tenue à Islamabad le 9 décembre a donné des signes importants et encourageants qui laissent espérer une amélioration de la dynamique régionale, et nous devons appuyer pleinement ces efforts au cours des prochains mois. L'Union européenne sera un partenaire fiable à cet égard.

Pour terminer, il importe que la communauté internationale reste déterminée à appuyer le progrès à long terme en Afghanistan. De son côté, l'Union européenne continuera d'appuyer le processus de transition pour promouvoir l'émergence d'une société pleinement autosuffisante, pacifique, démocratique et prospère dont bénéficieront tous les Afghans.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je tiens à vous remercier d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Afghanistan, que je remercie de sa déclaration, et je remercie de son exposé M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Comme le suggère le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2015/942) sur la situation dans ce pays, l'Afghanistan continue de se heurter sur les plans sécuritaire, économique et politique à de formidables difficultés. Ces problèmes, ainsi que les questions transversales telles que la lutte contre les stupéfiants, les déplacements et la situation des réfugiés, sont interconnectés par nature. La communauté internationale doit fournir un appui constant au Gouvernement d'unité nationale, qui doit diriger et contrôler les efforts visant à éliminer ces problèmes.

L'augmentation de 19 % du nombre d'incidents liés à la sécurité par rapport à la même période en 2014 et la détérioration des conditions de sécurité, en particulier dans le nord et l'ouest de l'Afghanistan, soulèvent l'inquiétude. La prise de Kunduz et de 16 chefs-lieux de district au cours de la période considérée est un autre signe alarmant montrant que les Taliban et d'autres groupes extrémistes violents sont en pleine ascendance et constituent une menace pour l'Afghanistan et la région. Le rapport du Secrétaire général fait une nouvelle fois référence à l'émergence de Daech et des groupes qui lui sont affiliés en Afghanistan, ainsi qu'à plusieurs autres groupes terroristes et extrémistes. C'est une raison supplémentaire qui doit pousser les puissances internationales et régionales à appuyer le Gouvernement d'unité nationale sur tous les fronts, en particulier en matière de lutte contre le terrorisme.

L'Iran condamne toutes les attaques violentes perpétrées par les Taliban et tous les autres groupes terroristes, ainsi que toute coopération avec eux, parce que nous pensons que ce type de coopération encourage leur comportement abject et ne contribue donc en rien, au contraire, à l'instauration de la paix en Afghanistan.

Renforcer la coopération régionale est la voie qui mène à la consolidation de la paix et au développement économique en Afghanistan. Nous considérons qu'il est prioritaire d'étoffer nos liens politiques et économiques avec l'Afghanistan, notre voisin. Nous décelons de très forts potentiels qu'il convient d'étudier en matière de coopération avec l'Afghanistan, notamment concernant les questions relatives à la sécurité, aux efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants, au développement de projets et à la coopération économique dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture, ainsi que s'agissant de trouver un règlement durable à la question des réfugiés afghans.

Durant la période considérée, Téhéran a abrité la première réunion d'experts sur l'accord

conclu entre la République islamique d'Iran, l'Inde et l'Afghanistan concernant la coopération dans le domaine du transit et des transports internationaux. Cette réunion visait à mettre la dernière main à l'accord entre les trois pays sur les installations portuaires de Chah Bahar. Quand sa construction sera terminée, ce port permettra à l'Afghanistan, pays sans littoral, d'accéder aux eaux internationales, ce qui sera très bénéfique pour son développement. L'achèvement des deux projets ferroviaires en cours pour relier l'Iran aux villes afghanes de Harat et Farah stimulera également l'activité économique entre les deux pays et dans la région. De même, les visites officielles que le Ministre du développement urbain et le Ministre du développement et du pétrole afghans ont effectuées en République islamique d'Iran en octobre ont elles aussi porté essentiellement sur les investissements et les infrastructures.

S'agissant des efforts de lutte contre les stupéfiants, le dernier rapport du Secrétaire général évoque une diminution de 19 % de la superficie des cultures de pavot par rapport à 2014, mais ce recul est attribué surtout à la baisse du rendement par hectare, plutôt qu'à la réussite des efforts nationaux et internationaux. La culture du pavot à opium en Afghanistan suscite chez nous une forte inquiétude. Ce phénomène est dû principalement à l'insécurité et à la pauvreté prévalentes. Il fait peser une véritable menace sur la région et au-delà et doit être combattu par la communauté internationale tout entière, d'une manière sérieuse et complète, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Nous saluons les initiatives régionales dans ce sens prises par les pays de la région, notamment la Chine, l'Ouzbékistan, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Iran.

La communauté internationale devrait notamment apprécier et appuyer l'initiative triangulaire de coopération en matière de lutte contre les stupéfiants mise en place entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. Il s'agit d'une initiative utile qui profitera à l'Afghanistan ainsi qu'aux pays de transit et de destination, et qui doit être appuyée par la communauté internationale. Un soutien et un engagement robustes de la part des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont indispensables pour venir à bout de la menace que constituent la culture et le trafic de drogues. Les stupéfiants ne sont pas uniquement un problème social et un problème de santé mais également, et c'est le plus important, une source de revenu majeure pour les groupes terroristes et extrémistes qui sont



désormais au sommet des priorités du Conseil et de la communauté internationale.

Nous appuyons les travaux de la Commission tripartite s'agissant de planifier le retour volontaire, sûr, digne et progressif des réfugiés afghans, tout en continuant à apporter notre aide aux réfugiés restants, en partageant avec eux nos propres services publics comme les soins de santé et l'éducation. Dans le même temps, nous considérons la baisse des retours volontaires comme étant un motif majeur d'améliorer les conditions de vie en Afghanistan, afin d'inverser cette tendance. Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts pour fournir à l'Afghanistan une aide au développement et à la reconstruction par un engagement régional robuste sur des questions telles que la sécurité aux frontières, l'immigration, le retour des réfugiés et les mesures de lutte contre la drogue.

Le rôle de la MANUA doit être rationalisé davantage en tenant compte des priorités du Gouvernement, son partenaire principal, ainsi que de celles de la communauté des donateurs internationaux, afin que la Mission puisse s'acquitter efficacement de son mandat. Nous sommes fermement convaincus que l'Afghanistan doit être au cœur de la coopération régionale et internationale, plutôt qu'un enjeu de concurrence. C'est la seule approche qui contribuera à consolider la paix, la sécurité et le développement dans la région.

Pour terminer, l'Iran exprime une nouvelle fois son plein appui à la promotion de la sécurité, de la stabilité et d'un développement total et durable en Afghanistan, ainsi qu'aux efforts consentis par le Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan à cet égard.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas.

**M<sup>me</sup> Pellegrin** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé et complet (S/2015/942), et le Représentant spécial Haysom de son exposé et du travail intense accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans le pays. Je remercie aussi, bien entendu, l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration riche d'informations.

Le rapport relatif aux activités menées par la MANUA évoque une hausse du nombre total d'incidents

de sécurité, dont la nature s'aggrave également. C'est une tendance préoccupante. Les attaques récentes dans les provinces de Kunduz, de Kandahar, de Kaboul et, aujourd'hui même, de Helmand vont dans le sens des conclusions du rapport : l'Afghanistan se heurte à des difficultés constantes et de plus en plus pressantes sur le plan de la sécurité. Le Royaume des Pays-Bas se tient aux côtés du Gouvernement et du peuple afghans et leur présente ses condoléances pour les vies perdues dans les récentes attaques, notamment celles des civils et de ceux qui combattent dans les rangs des Forces de défense et de sécurité nationales afghanes. L'appui constant de la communauté internationale, notamment du Royaume des Pays-Bas, reste essentiel.

Les faits nouveaux, tels que ceux survenus à Kunduz, ont montré la nécessité de veiller à la protection des femmes et à leur participation constructive. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas se félicitent du lancement du plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) et de la création, dans toutes les provinces, de services chargés de poursuivre les actes de violence à l'encontre des femmes.

Il sera impossible d'instaurer une paix et une stabilité durables en l'absence d'un processus de paix et de réconciliation régional. Ce processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans, et il doit susciter l'adhésion des pays de la région, dont la sécurité est indissociable de celle de l'Afghanistan. Je souligne que l'engagement sincère des pays de la région est crucial pour faire prévaloir un Afghanistan pacifique et stable. Dans un tel contexte, nous accueillons favorablement les mesures positives prises durant la réunion ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui s'est récemment tenue à Islamabad.

Hormis les questions de sécurité, l'Afghanistan est également confronté à de graves défis économiques. Les réformes récentes, comme la réforme fiscale, sont encourageantes. Aussi bien le Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan que les partenaires de développement internationaux doivent continuer à s'efforcer de restaurer la confiance dans l'économie afghane, notamment en renforçant l'état de droit. Les Pays-Bas continueront d'appuyer cet effort en contribuant aux programmes de reconstruction, comme le Fonds fiduciaire pour la reconstruction en Afghanistan, mais également au moyen de l'autonomisation politique et économique des femmes afghanes.

Partenaire de longue date de l'Afghanistan, le Royaume des Pays-Bas a apporté une contribution

notable dans les secteurs de la sécurité, de la justice et du développement. Nous sommes déterminés à appuyer l'Afghanistan tout au long de la Décennie de la transformation. En conséquence, les Pays-Bas sont en train d'estimer leurs contributions au titre de l'après-2016, lesquelles seront concrétisées dans le contexte du renforcement de l'appropriation et de la conduite des opérations par l'Afghanistan. Les Pays-Bas se sont récemment engagés à continuer d'appuyer la mission Soutien résolu de l'OTAN pour former, conseiller et aider les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes et les institutions compétentes dans le nord de l'Afghanistan. Nous fournissons également du personnel à la MANUA et à la mission de police de l'Union européenne en Afghanistan.

Le sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet 2016 et le sommet de Bruxelles en octobre de la même année seront des moments marquants de notre engagement en faveur de l'Afghanistan au-delà de 2016 (2011), que ce soit sur le plan militaire, politique, ou par le biais de l'aide au développement. La communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent – c'est important – démontrer leur volonté de réaliser des progrès dans ces domaines.

L'engagement continu de la communauté internationale restera capital pour préserver les progrès déjà réalisés. Au cours des prochaines années, le Royaume des Pays-Bas se tiendra aux côtés du peuple afghan. Notre partenariat avec l'Afghanistan nous tient à cœur, un partenariat fondé sur une relation mûre et productive et sur une large coopération axée sur la paix, la justice et le développement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Finlande.

**M. Sauer** (Finlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à souscrire à la déclaration faite plus tôt par l'observateur de l'Union européenne.

Qu'il me soit permis, en premier lieu, de remercier le Représentant spécial, M. Nick Haysom, pour son exposé, et le Secrétaire général pour son analyse complète et réaliste de la situation en Afghanistan.

La situation en Afghanistan reste très fragile. Si la sécurité est la clé de la stabilité, elle n'est cependant qu'un des nombreux défis à relever sans tarder. Les perspectives économiques et le développement social sont tout aussi importants pour une stabilité durable, de même que la création d'emplois. Une des premières mesures à prendre pour bâtir une société stable et juste

en Afghanistan consiste à encourager les femmes à participer à l'instauration de conditions propices à la sécurité et au développement.

Les civils, les femmes et les enfants en particulier, paient toujours le prix le plus lourd dans les conflits. C'est pourquoi nous devons faire en sorte que les femmes aient leur mot à dire dans l'élaboration de la paix. Nous considérons cruciale la participation active et égale des femmes aux processus de paix. C'est pourquoi nous félicitons le Gouvernement afghan d'avoir lancé en juin le Plan d'action national pour la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous attendons avec intérêt sa mise en œuvre intégrale et rapide.

La Finlande se félicite des efforts continus déployés par l'Afghanistan pour améliorer la gouvernance, la lutte contre la corruption et l'état de droit. Nous encourageons le Gouvernement afghan à honorer ses engagements dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, présenté récemment par le Président Ashraf Ghani.

La Finlande aide l'Afghanistan en participant à la gestion des crises menée sous l'égide de l'OTAN et de l'Union européenne en fournissant une assistance humanitaire et une aide au développement considérables, et au travers d'une coopération commerciale et diplomatique. Nous reconnaissons le caractère essentiel d'un engagement international général et de longue durée. Pour renforcer la stabilité et le développement économique en Afghanistan et dans les pays voisins, nous tenons à souligner notre appui à la coopération régionale par le biais du Processus d'Istanbul.

Il est toujours difficile d'estimer de manière précises les perspectives de développement à mi-parcours de la société afghane. Les progrès seront sans doute graduels et connaîtront probablement des reculs épisodiques. Ce qui comptera au final, ce sera l'unité et la volonté des dirigeants afghans et leur capacité à poursuivre les réformes les plus urgentes. Le rôle de la Finlande dans ce processus est de rester un partenaire solide de ceux qui préconisent de tels changements.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

**M. Grant** (Canada) : Le Canada accueille favorablement le plus récent rapport (S/2015/942) de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui donne un bon aperçu des faits nouveaux survenus dans le pays. Nous souhaitons remercier

la MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, pour leur travail continu.

L'Afghanistan achève maintenant la première année de sa décennie de transformation, une période cruciale pour renforcer la sécurité afghane et aller au-delà de la dépendance vis-à-vis de l'aide grâce à la mise en œuvre du programme de réforme pour l'autonomie du Gouvernement d'unité nationale. Le Canada demeure résolu à travailler avec le Gouvernement afghan pour mettre en œuvre son programme de réforme et prend actuellement d'importants engagements jusqu'en 2017, dont 227 millions de dollars en aide bilatérale au développement pour appuyer des programmes dans le domaine de l'éducation, de la santé, des droits des femmes et des filles, de leur autonomisation et de l'aide humanitaire en plus du renforcement des capacités en gestion des catastrophes.

On obtient de meilleurs résultats socio-économiques lorsque tous les citoyens peuvent participer et contribuer aux sociétés dans lesquelles ils vivent, et qu'ils ont leur mot à dire sur les décisions qui les touchent. Le plein potentiel de l'Afghanistan ne peut se réaliser complètement sans la participation de l'ensemble de sa population. Ainsi, nous exhortons le Gouvernement afghan à appliquer intégralement la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et à déployer tous les efforts nécessaires pour garantir la participation des femmes à toutes les facettes de la vie afghane. Le Canada insiste sur le fait que toutes les lois afghanes devraient assurer de solides protections aux femmes et aux filles, comme le garantit la Constitution et conformément aux engagements internationaux de l'Afghanistan d'assurer le respect des droits de la personne, et de protéger en particulier les femmes et les filles contre la violence sexuelle et familiale ainsi que les mariages précoces et forcés.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

L'amélioration de la sécurité et de la stabilité demeurent cruciales pour la réalisation des objectifs économiques et de développement à long terme de l'Afghanistan. Le Canada participe aux efforts de sécurité généraux dirigés par l'OTAN en fournissant 330 millions de dollars sur trois ans pour aider à financer les forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Le Canada est d'accord avec la conclusion de l'évaluation de la MANUA selon laquelle les forces de sécurité afghanes sont restées fortes devant les défis considérables. Mais on ne saurait passer sous silence la chute, certes brève, de Kunduz et l'expansion des Taliban dans d'autres régions

de l'Afghanistan. Il s'agit là de signes inquiétants d'une détérioration générale des conditions de sécurité, que vient compliquer encore davantage l'enracinement d'éléments affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). La population civile continue de souffrir le plus de cette violence, les incidents ayant augmenté de 19% cette année, dont certains ciblant le personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires.

La paix et la réconciliation demeurent les piliers fondateurs de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité à long terme. Le Canada est favorable à un processus de paix dirigé par l'Afghanistan et se réjouit de l'initiative prise à Murree cet été et qui constitue une première étape vers des négociations de paix. Nous sommes encouragés par les pourparlers de paix entre l'Afghanistan et le Pakistan tenus à Paris et destinés à donner un nouveau souffle à ce processus, ainsi que par les récentes discussions à la Conférence au « Cœur de l'Asie » tenus à Islamabad. Même si la paix ne sera pas facile à instaurer, nous sommes encouragés par ces mesures et nous encourageons les parties à déployer d'autres efforts pour donner un nouvel élan aux pourparlers de paix.

Le terrorisme n'a pas de frontières. Ce qui menace un État menace ses voisins. Et ce qui menace ses voisins nous menace tous. Compte tenu de cette interdépendance, il est impératif que nous travaillions ensemble pour relever les défis de sécurité de l'Afghanistan et veiller à ce que les groupes militants ne puissent exploiter des régions instables pour prendre racine et propager leur violence à l'échelle régionale ou mondiale.

Le Canada reconnaît que le développement économique à long terme de l'Afghanistan nécessite non seulement une amélioration de la sécurité et de la stabilité, mais aussi un engagement à grande échelle du secteur privé, une main-d'œuvre qualifiée, le développement de l'infrastructure, l'amélioration de la prestation des services sociaux et une bonne gouvernance.

Le Canada continue de soutenir le peuple afghan dans ses efforts pour que l'Afghanistan connaisse un avenir sûr et plus prospère. Nous exhortons les dirigeants de l'Afghanistan à redoubler d'efforts pour travailler en collaboration avec l'ensemble des Afghans, et pour eux, afin d'améliorer la sécurité, de renforcer la démocratie et la primauté du droit, d'accroître la transparence et de défendre et protéger les droits de la personne de tous les Afghans.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

**M. Eler** (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, de sa déclaration et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport complet du Secrétaire général (S/2015/942). Dans l'ensemble, nous partageons l'analyse contenue dans le rapport ainsi que les observations du Secrétaire général.

Les réalisations obtenues au fil de ces 14 dernières années en Afghanistan, notamment dans les domaines de la sécurité, de la démocratie, de la gouvernance, du développement économique et des droits de l'homme, méritent d'être applaudies. Toutefois, elles ne sont pas irréversibles et de nombreux défis demeurent. Pour préserver et consolider ces réalisations, il est de la plus haute importance que la communauté internationale continue d'appuyer l'Afghanistan durant sa décennie de la transformation.

Nous nous félicitons du rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour coordonner les efforts de la communauté internationale dans ce pays. La Turquie va continuer de soutenir le travail mené par la MANUA. Elle va également poursuivre ses efforts bilatéraux et multilatéraux en vue d'aider l'Afghanistan à surmonter les difficultés auxquelles il est confronté. Nous accordons beaucoup d'importance aux efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale afghan. Certes, il y a des domaines où le succès escompté n'est pas totalement au rendez-vous, et qui peuvent par conséquent faire l'objet de critiques de la part de l'opposition légitime. Mais nous pensons que ces critiques doivent être formulées dans un esprit constructif, en ayant pour but de renforcer la confiance parmi la population afghane, surtout dans le contexte de la lutte que le Gouvernement d'unité nationale mène contre le terrorisme et des efforts qu'il déploie en faveur d'un processus de paix.

Maintenir la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan doit rester la priorité clef. La stabilité de l'Afghanistan, et par conséquent celle de la région, est tributaire de l'amélioration de la sécurité. Le rapport du Secrétaire général signale une augmentation considérable de 26 % du nombre de victimes civiles, par rapport à la même période en 2014. Néanmoins ce chiffre ne doit pas être vu comme un indicateur de la performance des Forces

nationales de sécurité afghanes. Si en 2014, les Forces nationales de sécurité afghanes bénéficiaient encore de l'appui de la Force internationale d'assistance à la sécurité, 2015 est la première année où elles assument pleinement la responsabilité de la sécurité. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont acquis une expérience considérable durant la dernière saison des combats. Nous sommes persuadés que cette expérience va se traduire par de meilleurs résultats en 2016.

La prise de contrôle temporaire de Kunduz par les Taliban a constitué un revers majeur. Mais d'un autre côté, la reprise de Kunduz pourrait être vue comme un succès pour les Forces nationales de sécurité afghanes. Nous sommes convaincus qu'au fur et à mesure qu'on remédiera aux carences des forces de sécurité en termes d'équipement, de formation et de capacités opérationnelles, les victoires des Forces nationales de sécurité afghanes contre les Taliban et d'autres groupes armés se multiplieront. La réussite des Forces nationales de sécurité afghanes viendrait conforter la confiance et les espoirs du peuple afghan.

Nombre des problèmes auxquels se heurtent aujourd'hui les pays de la région, notamment le terrorisme, la criminalité organisée et le commerce illicite des stupéfiants, ont un caractère transfrontière. Une coopération étroite entre tous les pays de la région est absolument primordiale pour s'attaquer à ces défis. À cet égard, le Processus d'Istanbul continue de fournir un modèle de coopération efficace et capable de dégager des solutions concrètes aux difficultés actuelles dans la région du cœur de l'Asie.

Nous nous félicitons des récentes initiatives pour sortir les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan de l'impasse. Les pourparlers qui ont eu lieu entre le Président Ghani et le Premier Ministre Sharif le 30 novembre et le 9 décembre, à Paris et à Islamabad respectivement, sont un pas important. Les déclarations du Président Ghani à l'issue de ces rencontres, indiquant que les deux pays avaient convenu d'éliminer les groupes terroristes qui continuent de refuser de renoncer à la violence et que la prochaine série de pourparlers dans le cadre du processus de paix démarrerait vraisemblablement dans les prochaines semaines, sont encourageantes. L'issue positive du processus de paix et de réconciliation est une condition *sine qua non* pour la paix et la stabilité durables en Afghanistan et dans toute la région.

La Turquie va continuer d'appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts pour ramener la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan et



ce, aussi longtemps que notre aide sera nécessaire. L'assistance que la Turquie fournit au peuple afghan constitue le programme d'aide au développement le plus complet que nous ayons jamais mis en place à l'intention d'un seul pays. Dans le cadre de ce programme d'aide, la Turquie a mené à bien plus de 800 projets depuis l'année 2004. Ce programme va se poursuivre dans les années à venir avec une dotation de 150 millions de

dollars pour la période 2015-2017. Témoignage de son attachement à la sécurité de l'Afghanistan, la Turquie est l'un des quatre pays pilotes au sein de la mission Soutien résolu. La Turquie va poursuivre ses activités de renforcement des capacités de l'Armée et de la Police nationales afghanes, à la fois dans le cadre de l'OTAN et sur une base bilatérale.

*La séance est levée à 13 h 35.*